



Rapport d'engagement et de vote 2023

Être acteur de la transition

Le monde a changé : la croissance et l'investissement doivent s'inscrire dans une perspective durable, intégrée par tous les acteurs économiques. Quels que soient les secteurs d'activité, les zones géographiques, ou les environnements concurrentiels, les enjeux de durabilité ont un impact majeur sur les perspectives de croissance des entreprises, leurs capacités de financement, leurs parties prenantes, leur réputation, et donc, leurs valorisations à long terme.

Avoir des convictions de gestion impose d'aller au-delà d'une vision réglementaire ou d'un "processus extra-financier", pour se forger une opinion plus globale sur la solidité et la pertinence d'un modèle économique, la crédibilité d'une stratégie, ou encore la capacité à contribuer à la transformation vers un monde plus durable et plus inclusif. Notre approche d'investissement et d'engagement vise à accélérer la transformation de tous les acteurs économiques, indépendamment de leurs secteurs d'activité, sur les thématiques liées au changement climatique, la préservation de la biodiversité et les enjeux sociaux.

Accompagner la transition des acteurs économiques vers un monde plus durable impose une grande rigueur d'analyse, doublée d'une vision de long terme. Nos gérants de portefeuilles et nos équipes d'analystes identifient pour les sociétés en portefeuille les enjeux ESG les plus essentiels, les objectifs à atteindre, les risques sous-jacents, les impacts sur la construction et le pilotage du portefeuille et les indicateurs pertinents pour suivre les progrès effectués.

Notre engagement s'inscrit dans la durée et impose de savoir créer les conditions d'un dialogue régulier et transparent. Par le vote, le dialogue avec les entreprises et la collaboration avec d'autres professionnels de l'industrie, dans le cadre d'initiatives nationales et internationales, nous participons activement à l'établissement et la diffusion de bonnes pratiques.

Nous sommes des gérants de conviction et nos stratégies d'investissement visent à créer de la valeur pour nos clients en participant activement à la transformation vers un monde plus durable. Le présent rapport a vocation à retranscrire de manière plus détaillée et concrète les initiatives en matière d'engagement que nous avons menées au cours de l'année 2023.

Pierre Baudard

Associé-Gérant & Directeur Général





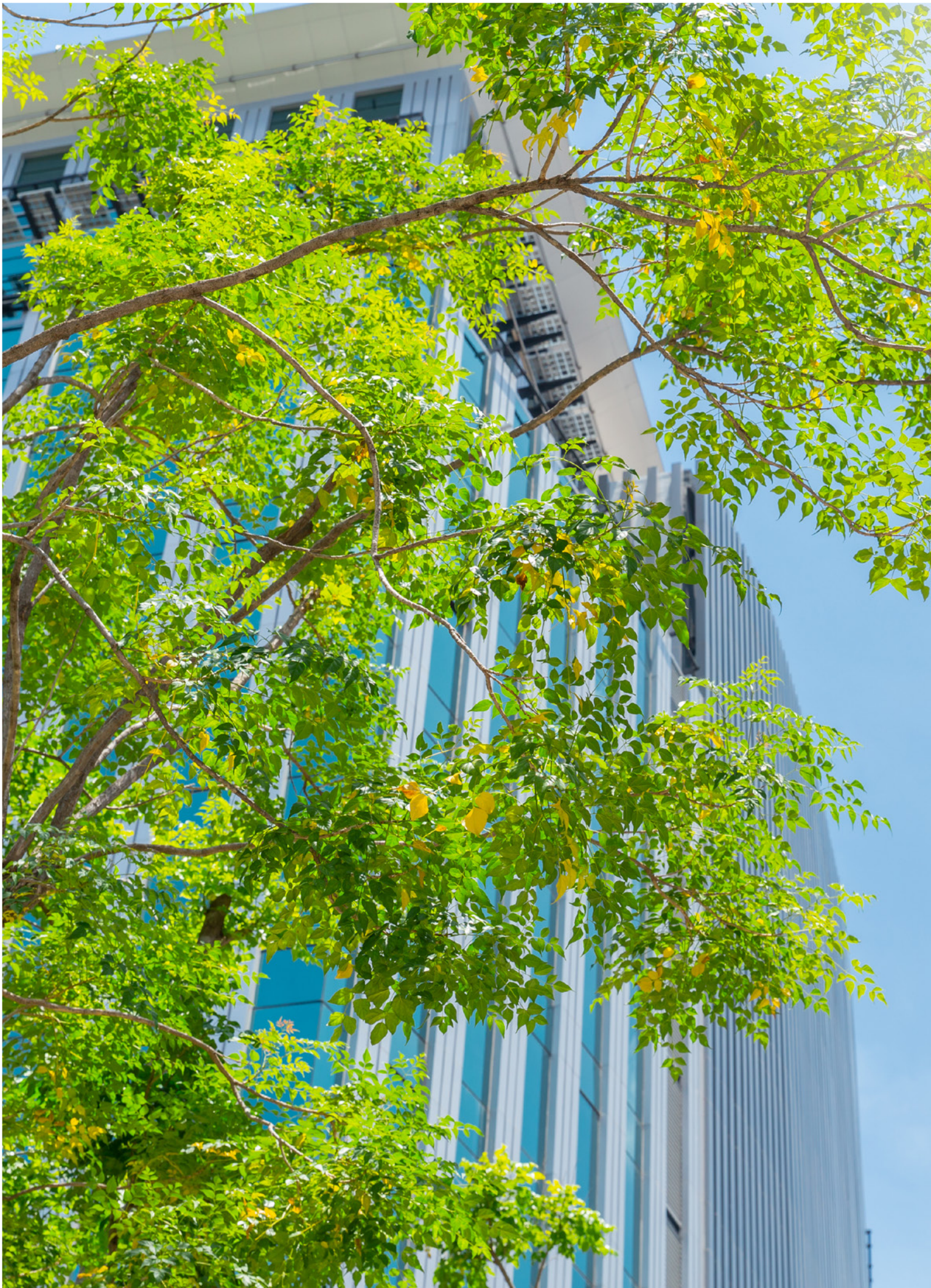
Sommaire

1 Notre vision de l'engagement

- 1.1 Une approche durable au service de la performance 6
- 1.2 Contribuer au changement par le dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes 13

2 Des actions concrètes sur tous les maillons de la chaîne

- 2.1 Le dialogue individuel 16
- 2.2 L'exercice des droits de vote en assemblée générale 32
- 2.3 L'engagement collaboratif 38
- 2.4 L'engagement auprès des prestataires de données externes 39
- 2.5 L'engagement auprès des instances de régulation et de certification 40
- 2.6 Communiquer sur nos convictions durables 41
- 2.7 Les parts de partage et les partenariats associatifs 42
- 2.8 L'engagement de nos collaborateurs 43





1

Notre vision de l'engagement

1.1 Une approche de durabilité au service de la performance

Une approche durable au service de la performance

Initiée depuis plus de dix ans, notre approche de durabilité s'inscrit en cohérence avec notre ADN de gestion : créer de la valeur pour nos clients en anticipant les évolutions structurelles du marché. Gérants de conviction, nous sommes guidés dans nos décisions d'investissement par trois principes clés :

1

Intégrer les enjeux de durabilité dans l'analyse financière

Les critères de durabilité ne sont pas seulement extra-financiers mais doivent être intégrés dans l'analyse globale d'un actif. C'est pour cela que nous avons décidé d'associer analyse financière et ESG. Avoir des convictions de gestion impose d'aller au-delà d'une vision réglementaire ou d'un "processus extra-financier", pour se forger une opinion plus globale sur la solidité et la pertinence d'un modèle économique, la crédibilité d'une stratégie, ou encore la capacité à contribuer à la transformation vers un monde plus durable.

2

Accompagner l'ensemble des acteurs économiques dans une dynamique de transition

Nous estimons que la transition vers un monde plus durable doit s'opérer en intégrant tous les secteurs, y compris les moins vertueux. Néanmoins, s'inscrire dans un objectif de transition impose une grande rigueur d'analyse, doublée d'une vision de long terme. Nous sommes convaincus qu'en accompagnant des entreprises issues de toutes les industries nous obtiendrons des avancées plus significatives, susceptibles, en outre, de s'assortir d'une réappréciation boursière.

3

Participer au développement d'une économie plus inclusive

Une transition pérenne ne peut s'opérer qu'à travers un processus socialement acceptable. Notre démarche entend donc articuler de manière cohérente la dimension environnementale et sociale. Nous considérons qu'un modèle économique durable favorise des pratiques plus inclusives.

Nous souhaitons encourager les entreprises de nos portefeuilles à faire évoluer leurs pratiques et orienter les flux financiers vers les acteurs qui intègrent ces enjeux dans leur stratégie et apportent des solutions concrètes.

Ainsi, au moment où les investisseurs sont amenés à investir massivement dans les thématiques durables, nous avons choisi de proposer une approche de transition permettant d'investir dans tous les secteurs et d'associer l'accompagnement des transformations durables des sociétés et la recherche de performance financière.

Notre approche de durabilité est déclinée à tous les niveaux

- **Au niveau de nos portefeuilles d'investissement**, par la mise en œuvre d'une politique ESG commune, complétée par des politiques d'exclusions réglementaires et discrétionnaires, une politique d'engagement auprès des émetteurs et des sociétés de gestion (pour nos fonds en architecture ouverte), une politique de vote ISR, ou encore la mise en place de parts de partage consistant à reverser une partie de nos frais de gestion à des partenaires associatifs.

Respecter nos convictions et celles de nos clients

1. Exclusions réglementaires et discrétionnaires

- Exclusion des armes controversées / sanctions internationales
- Principes fondamentaux
- Principes d'investissement du groupe Rothschild & Co relatifs au secteur du charbon thermique
- Exclusion du secteur du tabac
- Autres filtres spécifiques relatifs à la stratégie d'investissement

Renforcer notre gestion de conviction

2. Intégration des enjeux de durabilité dans notre analyse

- Travail de sélection des valeurs en portefeuille reposant sur une analyse des critères ESG, en complément de l'analyse financière
- Sur l'ensemble de nos produits⁽¹⁾, une note moyenne supérieure ou égale à BBB, associée à un taux de couverture minimum (MSCI ESG Research)
- Note ESG supérieure à celle de l'univers d'investissement pour la majorité de nos produits ouverts en gestion directe
- Minimum d'investissements durables pour les produits Articles 8 & 9 du règlement SFDR

Œuvrer pour un impact positif

3. Politique d'engagement et de vote

- Dialogue avec les émetteurs et les sociétés de gestion
- Politique de vote respectant les principes d'investissement durable
- Adhésion à des initiatives de promotion de l'investissement durable
- Création de parts de partage

- **Au niveau de l'écosystème de la finance durable** via une participation assidue à des initiatives de place (Institut de la Finance Durable, AFG, FIR, UNPRI, Investors for a Just Transition, Climate Action 100+, Net Zero Asset Managers initiative...), des échanges avec nos parties prenantes externes (clients, prestataires de données, autorités publiques, ONG, sphère éducative...) et des campagnes de communication destinées au grand public.

- **Au niveau de notre organisation**, par la constitution d'une équipe ESG au cœur de notre gestion et l'implication de l'ensemble de nos équipes dans le déploiement stratégique et opérationnel de nos approches : des gérants de portefeuille aux dirigeants de notre organisation, en passant par les commerciaux et les fonctions opérationnelles et de développement commercial (IT, risques, contrôle interne, conformité, juridique, communication, marketing, ressources humaines, etc.).

Didier Bouvignies

Associé-Gérant & Responsable des Gestions Responsable des Gestions

Actions Européennes

Anthony Bailly

Responsable de la Gestion Actions

- Vincent Iméneuraët
- Ugo Kiraz

Obligations

Emmanuel Petit

Associé-Gérant & Responsable de la gestion Obligataire

- Kristell Agaësse
- Philippe Lomné
- Julien Boy
- Michael Longeard
- Nicolas Racaud
- Yann Roux
- Samuel Gruen
- Mirthula Pirapakaran
- Henry Ndong
- Jérôme Loire
- Natally Loaiza Santamaria

Thématique

Thierry Rigaudière

Responsable de la gestion Thématique

- Thierry Combes
- Alban Seydoux
- Valérie Oelhoffen
- Paul Reuge
- Nathalie Bourdoncle

ESG & Analyse financière



Ludivine de Quincerot
Gérante de fonds,
Responsable ESG



Thomas Vincent
Ingénieur financier
Data scientist ESG



Gabriel Hors
Analyste
financier & ESG



Natacha Rousset
Analyste
financier & ESG



Jorge Velandia
Analyste
financier & ESG



Edward Luu
Analyste ESG &
Responsable de
l'engagement



Andrea Sekularac
Spécialiste ESG



Alice Lagny
Spécialiste ESG

Allocation diversifiée monde

Yoann Ignatiew

Associé-Gérant & Responsable de la gamme Valor

- Charles-Edouard Bilbault
- Henri Captier
- Elsa Fernandez
- Klara Sok
- Louise Li
- Abel Amine
- Sergio Gallo

Architecture Ouverte

Marc Terras

Responsable de la gestion en Architecture Ouverte

- Thomas Ayache
- Stéphane de Kermaal
- Mathieu Six
- Sylvie Harvard-Duclos
- Laurent Cheng
- Linh Mansion
- Jade Weil
- Pierre Hauvette
- Morgane Wespieser
- Ambre Laurenson

Solutions d'investissement

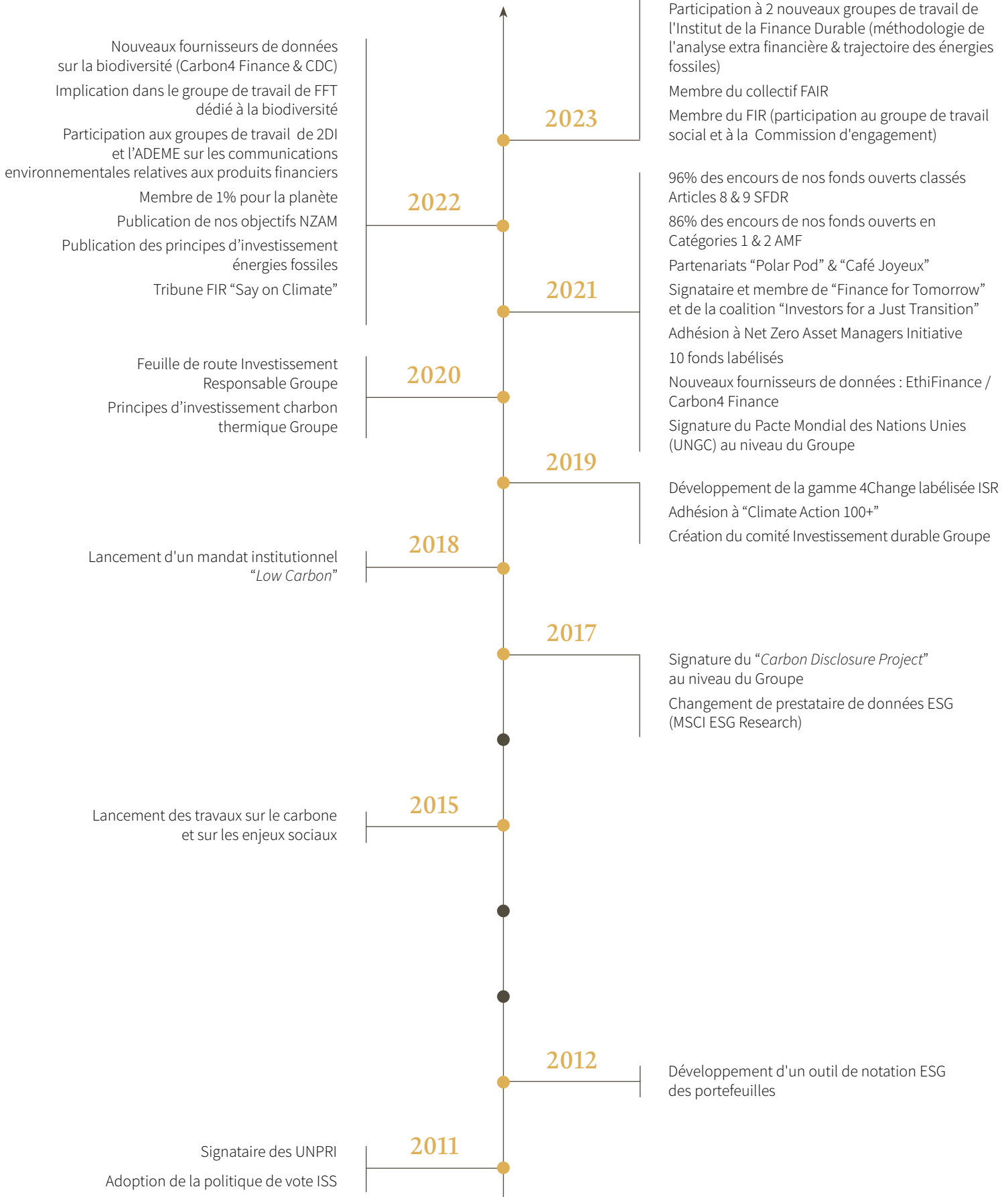
Étienne Rouzeau

Responsable des Solutions d'investissement

- Vincent Gouzon
- Valérie Chevalier

(1) Excepté R-co OPAL Emergent

Plus de 10 ans d'investissement durable



Faits marquants de l'année 2023

Notre approche de durabilité a plus de dix ans. Forts de cette maturité qui nous permet d'avoir du recul et de garder un œil critique dans un environnement changeant, nous avons accéléré nos initiatives en veillant à conserver une démarche simple et lisible.

■ Elaboration d'une grille d'analyse des plans de transition des sociétés

Dans le cadre de notre gestion directe et sur un périmètre de fonds limité⁽²⁾, nous disposons désormais d'une grille d'analyse des plans de transition des sociétés. Établie par nos analystes, celle-ci repose sur l'évaluation de critères prédéfinis, articulés autour de six piliers : la gouvernance des enjeux climatiques et de transition juste, la transparence du reporting des émissions de gaz à effet de serre, les engagements publics pour le climat, la robustesse des objectifs environnementaux, les mesures et investissements, et les résultats constatés en matière de transition.

Son objectif est triple :

- Etablir le potentiel de transition des sociétés, en recensant les mesures qu'elles ont déjà mises en œuvre ainsi qu'en évaluant la crédibilité et la pertinence de leurs ambitions ;
- Nourrir le dialogue avec les sociétés ; et
- Répondre aux exigences croissantes (réglementation, clients, labels...) en matière d'identification et d'investissement dans des actifs dits « de transition ».

Dans le cadre de la formalisation de cette approche propriétaire, nous avons fait le choix, dès 2023, de nous inspirer de cadres existants et de prendre part à des travaux de place (AFG, IFD) visant à définir de meilleures pratiques en matière d'analyse des plans de transition des sociétés. Nous nous inscrivons dans une optique d'amélioration continue et entendons approfondir notre démarche au cours des prochaines années.

■ Obtention du label Finansol et maintien des labels Towards Sustainability

Depuis 2019, nous gérons des stratégies d'investissement socialement responsable labélisées. Celles-ci reposent sur des critères de sélection durables renforcés, des exclusions additionnelles, des actions d'engagement spécifiques et abordent des thématiques environnementales (transition Net Zero, Green Bonds) ou sociales (Inclusion). La gamme "4Change" est alignée sur les standards européens⁽³⁾ et regroupe des fonds labélisés ISR, Towards Sustainability et/ou Finansol. Elle constitue la vitrine de notre savoir-faire et de notre mobilisation sur certains thèmes de durabilité spécifiques.

10

Fonds labélisés au sein de notre gamme 4Change

5

Fonds catégorisés article 9 SFDR

2

Stratégies d'investissement Net Zero

	Actions/Multigestion		Allocation Diversifiée		Obligations
Zone euro	R-co 4Change Net Zero Equity Euro 	R-co 4Change Equity Euro 			R-co 4Change Net Zero Credit Euro
Europe	R-co OPAL 4Change Equity Europe 	R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity 	R-co 4Change Moderate Allocation 		R-co 4Change Convertibles Europe
Monde	R-co OPAL 4Change Sustainable Trends 	R-co Valor 4Change Global Equity 			R-co 4Change Green Bonds

Label ISR de l'État français Label Towards Sustainability délivré par l'institution financière belge Febelfin

Fonds de partage dédié à l'expédition Polar Pod Fonds de partage dédié à l'entreprise solidaire Café Joyeux

(2) Le périmètre des fonds concerné est disponible sur demande

(3) a) Les fonds labélisés disposent de codes de transparence AFG-Eurodif. b) Les investissements en obligations durables (obligations vertes "green bonds", sociales "social bonds" et durables "sustainability bonds") respectent tous les principes édictés par l'International Capital Market Association (ICMA), à savoir les Green Bond Principles "GBP", les Social Bond Principles "SBP" et les Sustainability Bond Guidelines "SBG"

De manière notable, à l'issue des différents audits réalisés en 2023, nous avons obtenu pour la première fois le label Finansol, valorisant ainsi le travail réalisé sur notre stratégie dédiée à l'inclusion et au handicap. Les fonds R-co 4Change Moderate Allocation, R-co Valor 4Change Global Equity, R-co 4Change Green Bonds et R-co Opal 4Change Sustainable Trends ont quant à eux maintenu leurs labels Towards Sustainability, en répondant à des critères de certification toujours plus strictes.

Nous avons activement suivi et participé aux réflexions portant sur l'évolution des cahiers des charges de nos différents labels, vers toujours plus d'exigence et de transparence. Ce travail sera poursuivi en 2024 avec la l'issue des différents audits de suivi réalisés en 2022, toutes les certifications ont été maintenues. Cette année, nous avons obtenu pour la première fois le label Finansol, valorisant ainsi le travail réalisé sur notre stratégie dédiée à l'inclusion et au handicap.

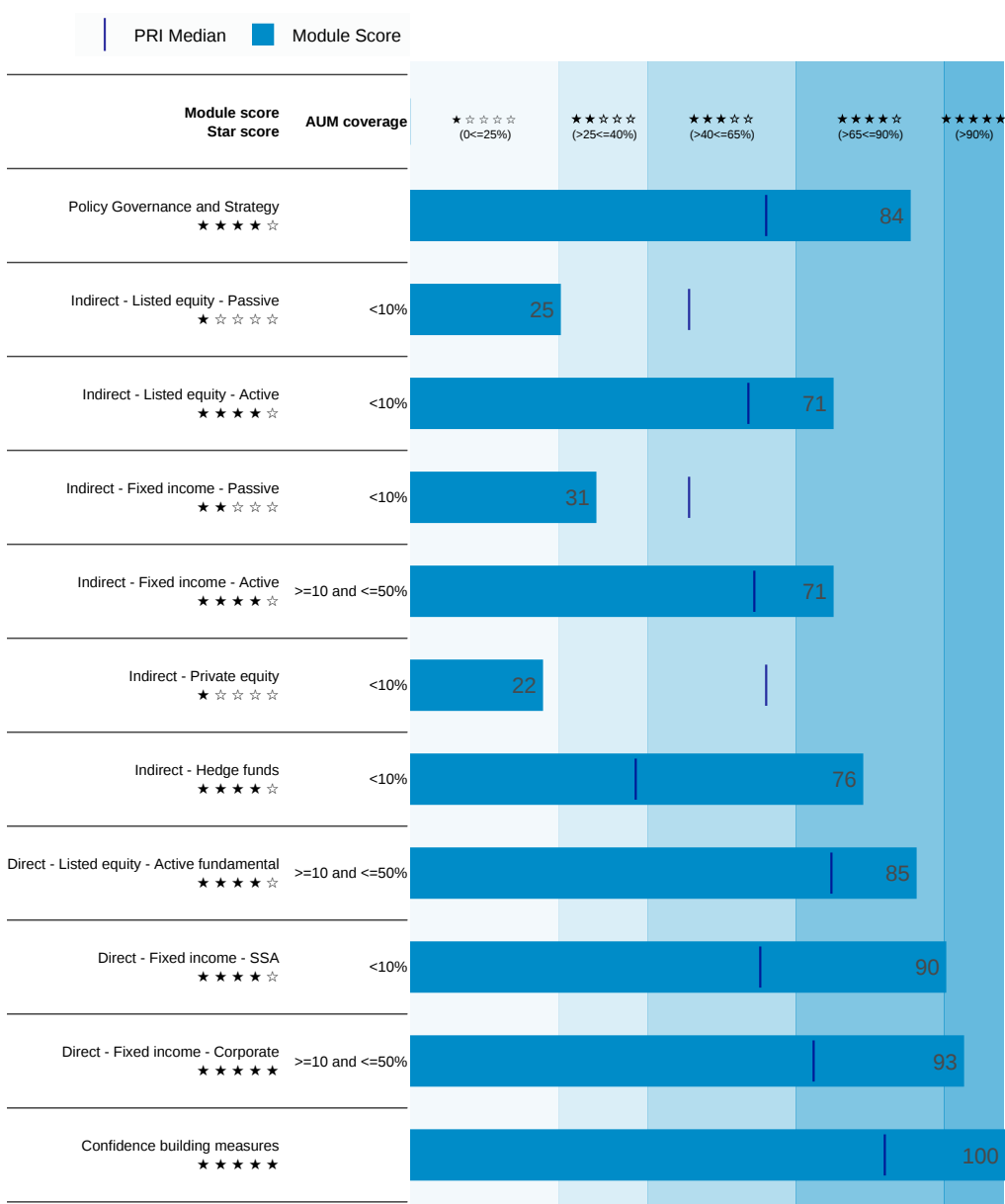
■ Évaluation encourageante des UN PRI (United Nations Principles for Responsible Investment)

Dans la continuité des précédentes années, nous avons à nouveau obtenu des résultats encourageants sur les principales catégories de l'enquête annuelle des UN PRI.

Le rapport d'évaluation portant sur l'exercice 2022 a confirmé notre bon positionnement par rapport aux autres répondants : sur 8 des 11 catégories évaluées nous avons, en effet, obtenu une note supérieure à la médiane.

Nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue de notre positionnement durable et entendons tirer pleinement profit de cet exercice de transparence.

SUMMARY SCORECARD



Source : UNPRI, Rothschild & Co Asset Management Assessment Report, 2023.

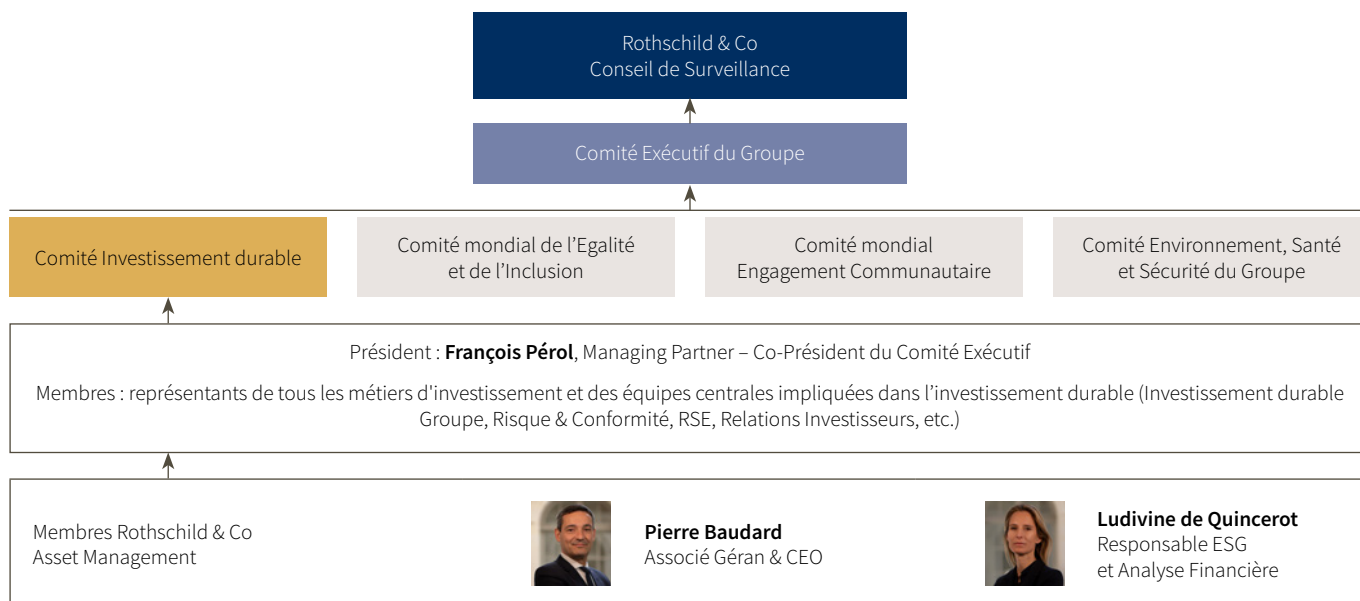
Notre appartenance à un Groupe engagé

Au centre des marchés financiers depuis plus de 200 ans, le groupe Rothschild & Co compte parmi les premiers groupes indépendants de conseil financier au monde. Fort d'un réseau de plus de 3 500 professionnels de haut niveau, répartis dans plus de 40 pays et plus de 60 bureaux, les valeurs du Groupe se reflètent à travers une politique de responsabilité d'entreprise dans laquelle Rothschild & Co Asset Management s'inscrit dans tous les aspects liés à l'exercice de son activité de gestionnaire d'actifs. À titre d'exemples, en matière de responsabilité environnementale :

- Le soutien public du Groupe aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures nous a permis de renforcer notre analyse des risques liés au changement climatique dans nos investissements et a conduit à la publication d'un rapport annuel dédié (répondant, par ailleurs, aux exigences de l'article 29 de la Loi Énergie-Climat) ;
- La signature du Pacte mondial des Nations Unies par le Groupe en 2021, dont le respect par les sociétés en portefeuille est intégré dans le cadre d'exclusion commun à nos investissements ;
- L'engagement pris par le Groupe en 2021 d'atteindre zéro émission nette sur ses opérations d'ici 2030 trouve écho dans notre offre de produits d'investissement responsable (stratégies Net Zero) et les initiatives que nous soutenons (Expédition Polar Pod, Net Zero Asset Managers initiative...) ;
- Les principes d'investissement relatifs au charbon thermique, définis au niveau Groupe et renforcés annuellement, sont respectés par l'ensemble de nos véhicules d'investissement dédiés et ouverts.

Une participation active au sein des instances de gouvernance du Groupe

En 2019, le groupe Rothschild & Co a matérialisé l'importance stratégique de l'investissement durable pour ses différents métiers par la création d'un comité dédié, au sein duquel nous sommes représentés par Pierre Baudard, Associé Gérant & CEO, et Ludivine de Quincerot, Responsable ESG et Analyse Financière.



Un rôle moteur dans l'atteinte des objectifs ESG fixés par le groupe Rothschild & Co

Rothschild & Co Asset Management a activement contribué à la concrétisation de la feuille de route Investissement Responsable 2019-2022 du groupe Rothschild & Co. Dans les prochaines années, nous continuerons à jouer le rôle moteur qui a historiquement été le nôtre, afin de contribuer à la réalisation de la feuille de route Investissement Responsable Groupe 2022-2025.

Les initiatives soutenues par le groupe Rothschild & Co et ses filiales

Initiatives	Description	Zone	Participation
Cercle Robeco pour une banque privée durable	Lancée en novembre 2019, cette initiative réunit les membres emblématiques de la Banque Privée au sein du "Cercle Robeco pour une banque privée durable" avec pour objectif majeur de repenser la place de la Banque Privée dans la société et de partager le savoir-faire et les expériences en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises et d'Investissement Socialement Responsable.	France	Rothschild Martin Maurel
Climate Action 100+	Climate Action 100+ est une initiative qui souhaite faire évoluer les pratiques des grands émetteurs de gaz à effet de serre de la planète. Les investisseurs parties prenantes, qui représentent un total d'actifs de plus de 68 000 milliards de dollars pour près de 700 investisseurs, demandent aux entreprises d'améliorer leur gouvernance sur le changement climatique, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur communication financière liée au climat.	Monde	Wealth Management UK
Commission ESG de France Invest	La Commission ESG, qui a succédé au Club Développement de France Invest en 2013, a pour mission de promouvoir l'intégration des critères ESG extra-financiers auprès des sociétés de capital-investissement membres de France Invest et des entreprises de leur portefeuille.	France	Five Arrows
EDCi	La ESG Data Convergence initiative (EDCi) regroupe plus de 350 acteurs du capital-investissement (240 General Partners et 110 Limited Partners), représentant près de 27 000 milliards de dollars d'encours sous gestion, engagés à rationaliser l'approche historiquement fragmentée du secteur de l'investissement privé en matière de collecte et de reporting des données ESG. Sa mission est de créer une masse critique de données ESG significatives, basées sur les performances et comparables provenant d'entreprises privées.	Monde	Five Arrows
GIIN	Le Global Impact Investing Network (GIIN) est le plus important réseau mondial d'investisseurs dédié à l'investissement à impact.	Monde	Five Arrows
ICI	L'Initiative Climat International (ICI) est un groupe de travail qui vise à prendre en compte les enjeux de durabilité dans le secteur du Capital Investissement.	Monde	Five Arrows
PIMFA	La Personal Investment Management & Financial Advice Association (PIMFA) est l'association professionnelle du secteur de la gestion de patrimoine, des services d'investissement et du conseil en investissement et en finance. L'association est dotée d'un comité stratégique et un groupe de travail sur la finance durable.	Royaume-Uni	Wealth Management UK
SSF	Swiss Sustainable Finance ("SSF") promeut la durabilité sur le marché financier suisse et rassemble des prestataires de services financiers et non financiers, des investisseurs, des universités et des écoles de commerce, des entités du secteur public et d'autres organisations intéressées.	Suisse	Rothschild & Co Bank AG Zurich
The Investor Forum	The Investor Forum regroupe des investisseurs institutionnels afin de créer les conditions d'un engagement actionnarial collaboratif.	Royaume-Uni	Wealth Management UK
UK Stewardship Code	Le UK Stewardship Code offre un cadre principal et volontaire visant à encourager les investisseurs et les fournisseurs de services à prendre en compte les enjeux ESG dans leurs activités.	Royaume-Uni	Wealth Management UK
UN PRI	Les Principes pour l'Investissement durable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006, incitent les investisseurs à intégrer les thématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion.	Monde	Groupe

1.2 Contribuer au changement par le dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes

Chez Rothschild & Co Asset Management, nous sommes convaincus que l'engagement est clé pour avoir un impact positif et tangible dans l'économie réelle. Notre stratégie, formalisée en 2021, se caractérise par des actions concrètes sur l'ensemble des maillons de notre chaîne de valeur visant à répondre à trois objectifs :

- 1 **Agir pour le climat et préserver la planète**
- 2 **Contribuer à une économie plus inclusive**
- 3 **Faciliter l'orientation des flux financiers vers des investissements durables**

Pour ce faire, nous agissons :

- **Auprès des émetteurs, dans le cadre de notre gestion directe.** Dans une optique d'accompagnement et de suivi de leurs "trajectoires ESG", nous interagissons de manière régulière et constructive avec les émetteurs dans lesquels nous sommes investis. Nous usons de notre droit de regard chaque fois que nous jugeons cela nécessaire pour approfondir nos analyses, évaluer leur capacité à se transformer, se prémunir du risque de controverse, ou encore, prendre des mesures concrètes en lien avec nos thématiques d'investissement ESG (plans de transition climatique et trajectoires Net Zero, alignements taxonomiques, inclusion sociale, exclusions spécifiques, indicateurs de performance durable, principales incidences négatives, etc.). Nous privilégions la formulation d'axes d'amélioration dont nous pouvons suivre la réalisation. Les échanges qui s'avèrent infructueux ou peu concluants peuvent avoir une conséquence directe sur la gestion de nos positions au sein des portefeuilles.
- **Auprès des sociétés de gestion.** Dans le cadre de notre gestion en architecture ouverte et de nos processus de sélection de fonds, nous avons adopté une approche intégrée des critères ESG avec un questionnaire unique de *due diligence*. Les réponses apportées permettent des échanges qui constituent des occasions privilégiées d'inciter les sociétés de gestion à améliorer leurs pratiques.
- **Au sein de l'écosystème de la finance durable (clients, prestataires de données externes, associations professionnelles, initiatives de place, autorités publiques, ONG, sphère éducative...).** Nous prenons activement part aux réflexions menées par la place en participant, entre autres, à des consultations publiques, des groupes de travail, des tables rondes, ou encore, en menant des campagnes de communication destinées au grand public.
- **Aux côtés de nos partenaires associatifs.** Une partie des frais de gestion associés à des parts de partage, pour certains de nos fonds, est reversée à nos partenaires associatifs Polar POD et Café Joyeux.
- **Avec nos collaborateurs.** La formation et la sensibilisation de nos collaborateurs sur nos thématiques d'investissement durable constituent des facteurs de succès de notre activité. Nous menons des actions en ce sens et les associons à nos initiatives.



2

Des actions concrètes sur
tous les maillons de la chaîne

2.1 Le dialogue individuel

Rothschild & Co Asset Management contribue au changement en encourageant et en accompagnant aussi bien les émetteurs dans l'amélioration de leurs pratiques et la transformation de leurs modèles d'affaires, que les sociétés de gestion dans le développement de leurs approches d'investissement durable. Le dialogue individuel nous permet, en tant que gérants de conviction, de nous assurer de leur volonté à se transformer, de renforcer nos analyses et d'éclairer nos décisions d'allocation et de vente.

2.1.1 Émetteurs

Nous considérons qu'un dialogue individuel efficace doit être :

- 1 Mené avec une compréhension réelle des modèles d'affaires et des enjeux spécifiques à chaque émetteur / société de gestion
- 2 Régulier et constructif, dans le but de nouer une relation de confiance avec l'émetteur / la société de gestion
- 3 Mutuellement enrichissant, en faisant interagir des interlocuteurs de haut niveau, à savoir, des analystes et des gérants "sachants", côté investisseur, aussi bien que des experts "métier" ou des décideurs, côté émetteur / société de gestion
- 4 Contrariant et orienté sur les résultats, en formulant des axes d'amélioration, en suivant leur mise en œuvre dans le temps, tout en privilégiant la qualité à la quantité

Le dialogue individuel nous permet de renforcer nos analyses, de nous assurer de la volonté et de la capacité réelles des émetteurs et des sociétés de gestion à se transformer.

Une approche ciblée

Compte tenu de notre volonté d'accompagner les acteurs de tous les secteurs, nos actions d'engagement auprès des émetteurs doivent être menées avec la plus grande rigueur.

Cela se traduit en pratique par un dialogue bilatéral pouvant :

- **Intervenir à différentes périodes du cycle d'investissement** (avec des émetteurs en portefeuille et/ou dont l'inclusion est envisagée) **ainsi qu'à tout moment et pour différents motifs** :
 - En réaction à la survenance d'une controverse, en cohérence avec notre volonté de réduire les incidences négatives de nos investissements ;
 - En réaction à l'inscription, à l'ordre du jour d'une assemblée générale, d'une résolution sujette à débat ;
 - En raison de la publication d'objectifs extra-financiers peu ambitieux ;
 - En raison de performances extra-financières insuffisantes, généralement reflétées par des notations ESG dégradées ;
 - Etc.
- **Porter sur différentes thématiques ESG**
 - En lien avec l'application de nos cadres d'exclusion normatives (armes controversées, sanctions internationales...) et sectoriels (charbon thermique) ;
 - En lien avec les exigences de durabilité et les stratégies propres à chacun de nos produits d'investissement (exclusions sectorielles spécifiques, indicateurs de performance clés des fonds labellisés ISR, objectifs d'investissement durable de nos fonds article 9 au sens de la réglementation européenne SFDR, pilotage des pourcentages d'investissements durables et des indicateurs PAI au sens de la réglementation européenne SFDR de nos fonds, notamment visés articles 8 et 9, etc.).
- **Être mené à travers différents canaux de communication** (formulaires électroniques et questions écrite transmises par courrier électronique ; questions posées en assemblée générale, lors de réunions – téléphoniques, en visioconférence ou en présentiel – sollicités par nos équipes, ou encore à l'occasion d'événements – dédiés aux enjeux ESG ou non – organisés par les émetteurs et/ou le sell side...).

L'ensemble des différentes initiatives a pour vocation première la formulation d'axes d'amélioration pour les émetteurs. Le dialogue individuel est régulier, constructif et fait l'objet d'un suivi dans le temps. Il peut être mené par conjointement par l'équipe ESG & Analyse financière, les analystes des différentes expertises et les gérants de portefeuille.

Par ailleurs, la disponibilité des interlocuteurs, la qualité des échanges et la volonté de mise en œuvre des axes d'amélioration suggérés entrent en ligne de compte dans notre appréciation des émetteurs. Ces éléments viennent en sus des conclusions de nos analyses financières et ESG, et peuvent avoir une incidence directe sur la gestion de nos positions au sein des portefeuilles. Cela est le cas, à plus forte raison, lorsque le dialogue individuel s'inscrit dans le cadre d'un processus d'escalade.

Dans une démarche de pilotage de notre dialogue ESG avec les émetteurs, qui s'est intensifié au cours des dernières années, nous avons mis en place, courant 2023, un « **Comité engagement** », coordonné par l'équipe ESG & Analyse financière, avec la participation d'un panel de gérants et d'analystes, représentatif de nos pôles d'expertise. Le Comité se déroule sur une fréquence bimestrielle et a pour objectif de :

- Mener un suivi régulier de l'activité, via une série d'indicateurs de performance clés. Nous relevons, entre autres, sur différentes périodes et différents périmètres :
 - Le nombre et le type d'interaction (dialogue individuel ou collaboratif), leur répartition par motif déclencheur (controverse, assemblée générale...) ainsi que par interlocuteurs rencontrés selon les fonctions qu'ils occupent ;
 - Le nombre d'émetteurs uniques rencontrés et leur répartition géographique et sectorielle ;
 - Le nombre de questions posées et leur répartition par pilier E, S et G ;
 - Le nombre d'axes d'amélioration formulés ayant été, ou non, mis en œuvre par les émetteurs.
- Assurer le bon archivage des activités de dialogue avec les émetteurs dans notre outil interne, qui permet non seulement la production des indicateurs de performance clés susmentionnés, mais également un meilleur partage de l'information et une coopération plus efficace entre nos différents pôles d'expertise ;
- Identifier les émetteurs à privilégier et les thématiques à aborder ;
- Informer les participants, lorsque cela est nécessaire, de l'évolution des exigences de place en matière d'engagement ;
- Soutenir les besoins exprimés par le « Comité controverse de qualification » et le « Comité controverse cas majeurs » ;
- Faciliter l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences entre les participants, notamment via la présentation de cas concrets ;
- Suivre l'actualité de Rothschild & Co Asset Management en matière d'engagement collaboratif.

Une approche articulée avec nos mécanismes de désengagements sectoriels

Nous pensons que l'engagement ne peut justifier le *statu quo*, que ce soit dans le cadre de la gestion de nos portefeuilles d'investissement, ou s'agissant des changements souhaitables à opérer dans l'économie réelle et la société. Cela étant, nous estimons qu'une procédure d'escalade, et notamment de désengagement, se doit d'être pragmatique et "au cas par cas", afin d'accompagner les acteurs de tous les secteurs dans leur transformation, tout en gérant le risque-rendement au service de nos clients.

Nous considérons que le désinvestissement est une option qui doit être envisagée comme "une solution de dernier recours", afin d'impulser les changements souhaitables à opérer dans l'économie réelle et la société. En effet :

- Renoncer à son statut d'actionnaire a pour conséquence de se priver de droits de vote à travers lesquels nous pouvons nous exprimer et faire part aux sociétés de leurs axes d'amélioration.
- Renoncer à son statut d'actionnaire ou de détenteur d'obligations a généralement pour conséquence de limiter la possibilité d'un dialogue constructif avec les sociétés.
- Vendre des titres, qui plus est, échangés dans le marché secondaire, a pour conséquence de limiter notre contribution d'impact potentiel sur l'économie réelle, à moins de s'inscrire dans des actions collectives et d'user d'un "effet de massification" qui peut faire une plus grande différence.

À titre d'exemples :

- Dans le cadre des **principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique**, portés par le groupe Rothschild & Co, nous sommes amenés à échanger avec les entreprises qui seraient exposées au charbon thermique pour s'assurer de la bonne conduite de leur plan de sortie. Notre dialogue se concentre en premier lieu sur les émetteurs en portefeuille qui, selon la Global Coal Exit List d'Urgewald, enfreignent nos seuils d'exclusion. L'objectif consiste à s'assurer que les émetteurs concernés disposent d'une stratégie qui soit alignée avec le calendrier international de sortie du charbon et qui prenne en compte les impacts sociaux induits par cette transition. Les éléments pris en compte comprennent, entre autres, le calendrier de sortie (date de sortie prévue, phasage et fermetures), la stratégie d'entreprise et les garanties sociales mises en place, le suivi de l'avancement et l'existence d'une reconnaissance et/ou d'un cadre de référence externe. Des preuves ou une ambition insuffisante entraînent l'exclusion des émetteurs concernés.
- **Les controverses font partie intégrante de nos processus relatifs aux risques de durabilité, aux incidences négatives, à l'intégration des enjeux de durabilité dans nos analyses d'investissement et dans la gestion des portefeuilles**
 - En effet, nos véhicules d'investissement ont des objectifs ESG reposant sur les notations ESG de MSCI ESG Research. Ces notations intègrent les controverses, et peuvent donc être révisées de manière *ad hoc* pour prendre en compte tout nouvel élément relatif à une controverse nouvelle ou existante. La controverse peut donc conduire à la baisse de la notation ESG d'un émetteur, mais également de son statut au regard des normes internationales tel qu'UNGC. Cela peut avoir un impact, lors de la mise à jour de l'univers d'investissement, sur les exigences ESG du portefeuille. Après cette mise à jour, si le profil ESG révisé après la controverse ne permet plus de respecter nos cadres et contraintes ESG au niveau du portefeuille, l'émetteur pourra être désinvesti.
 - Afin d'identifier les éventuels signaux faibles et zones de risques au sein des émetteurs en portefeuille, les scores par pilier E-S-G inférieurs à 2 sur 10 sont suivis par les équipes risques et remontés lors des Comité des risques.
 - Afin de suivre les controverses, nous avons mis en place des notifications automatiques quotidiennes/hebdomadaires depuis la plateforme MSCI ESG Research. Nous surveillons les nouvelles quotidiennement et diffusons les informations pertinentes chaque matin lors de la réunion de gestion. La Conformité assure également la veille des nouveaux cas de controverses des émetteurs en portefeuille, et informe les équipes d'investissement de ces évolutions.
 - En matière de traitement des controverses identifiées par la Conformité ou les analystes, nous avons mis en place deux comités controverses, avec la participation des équipes risques, Conformité, ESG & Analyse Financière et des Associés-Gérants. Les équipes de gestion détentrices de l'émetteur sujet à la controverse ainsi que les analystes dédiés au secteur participent en fonction du cas abordé. Les deux comités se distinguent par la qualification de chacune des controverses, fonction de leur sévérité et de leur matérialité.

En cas d'émergence d'une controverse, le « **Comité controverse de qualification** », coordonné par l'équipe ESG & Analyse financière, a pour objectif, d'une part, de qualifier la gravité et la matérialité de chacune des controverses à l'ordre du jour et déterminer l'escalade adaptée et, d'autre part, d'en assurer le suivi. Le comité vote pour la qualification la plus adaptée à chaque controverse, en fonction notamment de leur matérialité financière, ESG, légale ou réputationnelle. Si la controverse n'est pas jugée matérielle, ou est résolue, alors aucun suivi de l'émetteur n'est demandé. En revanche, si la controverse est jugée matérielle, le comité peut demander des précisions complémentaires qui devront être apportées par les analystes, puis en fonction de la gravité de la controverse, demander une action d'engagement avec l'émetteur ou un renvoi au Comité controverse cas majeurs pour les cas de figure les plus sévères.

En cas d'évènement majeur ou de controverse sévère, le « **Comité controverse cas majeurs** », coordonné par la Conformité, se réunit de manière discrétionnaire. Fonctionnant de manière collégiale, les membres votants du comité décident à l'unanimité et au cas par cas de la décision la plus adéquate : mettre la valeur sous surveillance, interdire tout nouvel investissement ou, dans les cas le plus sévères, désinvestir l'émetteur. Dans les deux premiers cas précités, ils peuvent décider du temps accordé à l'émetteur pour répondre de manière circonstanciée aux faits qui lui sont reprochés (généralement 3 à 6 mois), mais également de la nature des actions correctives à mettre en œuvre par l'émetteur et les délais associés.

Des échanges enrichissants tout au long de l'année 2023

Au cours de l'année écoulée, nos équipes ont activement poursuivi le dialogue avec les émetteurs, privilégiant notamment ceux :

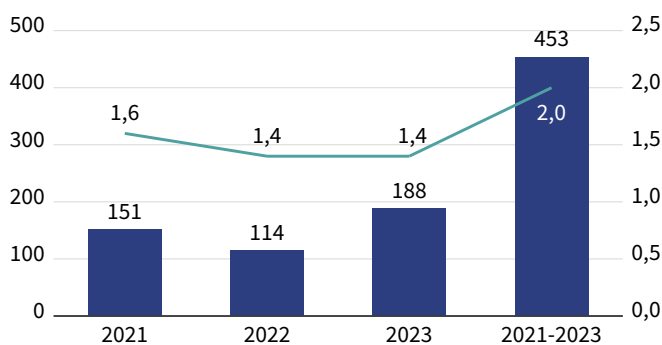
- Appartenant à des secteurs à fort impact climatique ;
- Disposant de modèles d'affaires en lien avec des thématiques d'investissement spécifiques (plans de transition et trajectoires Net Zero, alignements taxonomiques, inclusion sociale, exclusions spécifiques, indicateurs de performance durable, principales incidences négatives, etc.) ;
- Dont l'actualité a été susceptible d'influer sur leur trajectoire ESG (controverses, fusions-acquisitions, résolutions peu consensuelles inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires.) ;
- Disposant de notations ESG faibles et/ou dont la performance, sur des indicateurs clés pour nos stratégies, est décevante ;
- Présents au sein des portefeuilles de nos fonds labellisés⁽⁴⁾

Indicateurs de performance clés au niveau des interactions et des émetteurs rencontrés

Au cours de l'année 2023, nous avons pu interagir à **188 reprises** avec un total de **138 émetteurs uniques**⁽⁵⁾, des chiffres en hausse par rapport aux années précédentes et qui témoignent d'une intensification du dialogue.

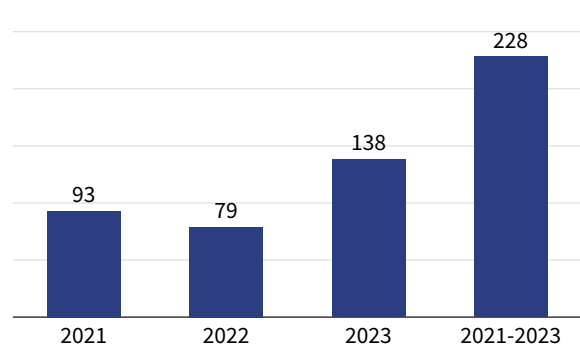
Entre 2021 et 2023, nous avons ainsi interagi à **453 reprises** avec un total de **228 émetteurs uniques**, soit environ 2 fois en moyenne chacun.

Dialogue ESG en 2021, 2022 et 2023



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

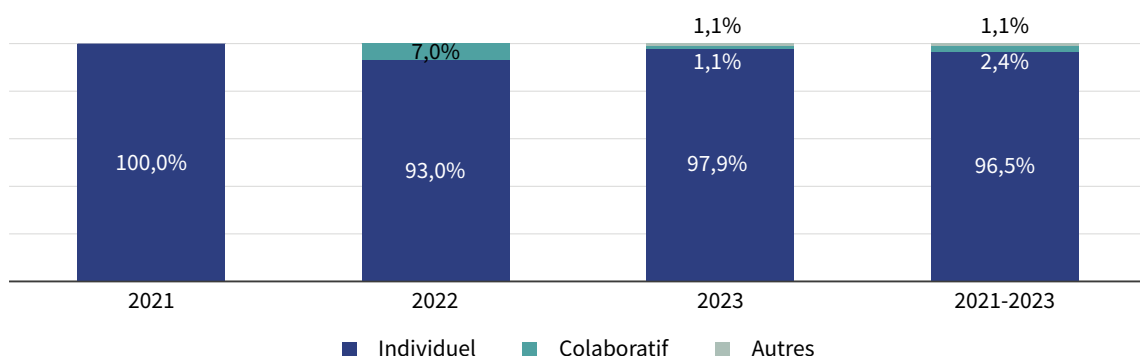
Émetteurs uniques engagés en 2021, 2022 et 2023



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

A l'instar de 2021 et de 2022, **le dialogue individuel a constitué la majorité de nos actions d'engagement** au cours de l'année 2023. Le dialogue collaboratif avec des émetteurs (*via* des coalitions d'investisseurs, par exemple) et les « autres » types de dialogue (participation à des ateliers de travail, réponse à des consultants mandatés ou à des sondages commandés par des émetteurs, par exemple) demeurent minoritaires à ce stade.

Type de dialogue



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

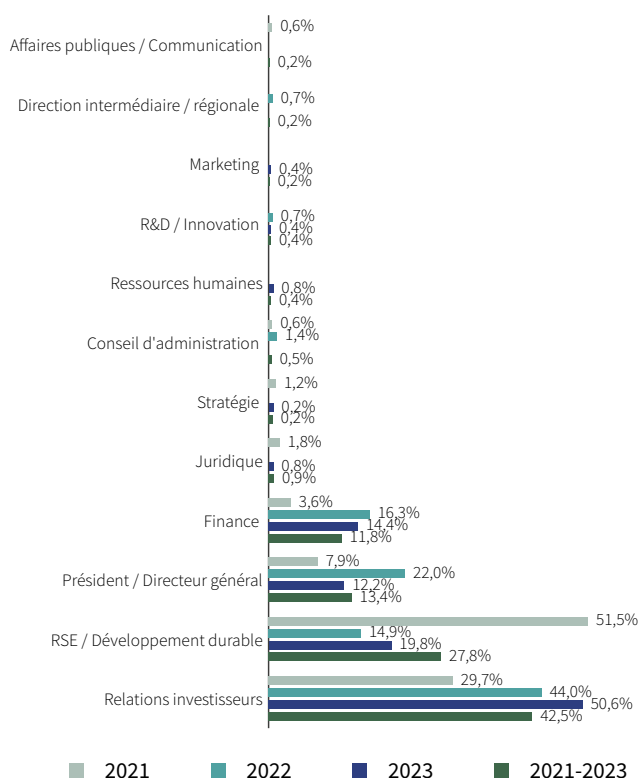
(4) Conformément aux exigences du référentiel "V2" du label ISR, précisées dans le fascicule n°1 du guide d'interprétation publié le 29 novembre 2021, les fonds labellisés ISR doivent mener des actions d'engagement en lien avec les indicateurs sur lesquels ils se sont individuellement engagés à obtenir une performance meilleure que celle de leurs univers d'investissement.

(5) Périmètre excluant les émetteurs n'ayant pas répondu à nos sollicitations ainsi que ceux ayant été contacté et/ou participé à notre campagne de collecte de données

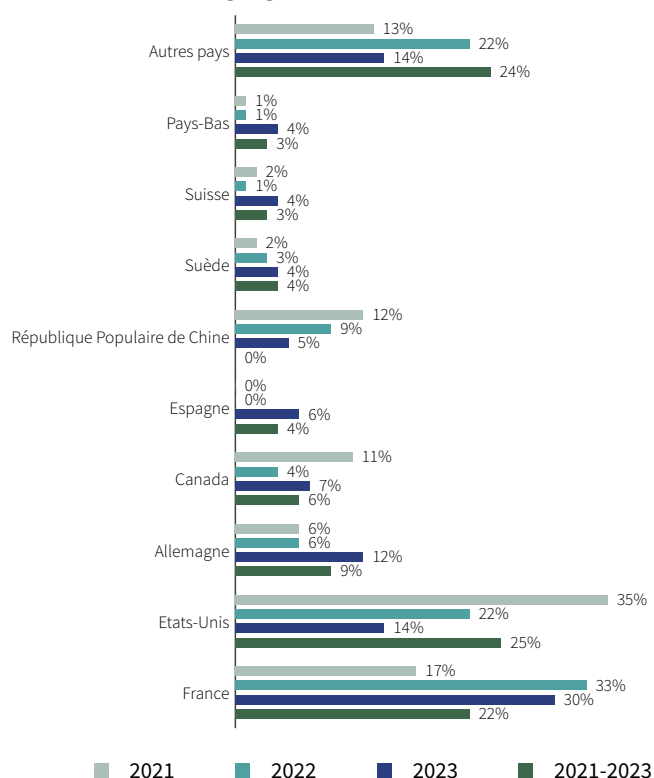
Rothschild & Co Asset Management a continué à s'entretenir avec des interlocuteurs de haut niveau et occupant une grande diversité de fonctions au sein des sociétés rencontrées. Les directions des relations investisseurs, que nous avons privilégiées dans un cas sur deux en 2023 (et que nous favorisons en première approche), se dotent peu à peu de professionnels aptes à répondre à la fois aux questions d'ordre financier que portant sur la durabilité. Cette évolution, perceptible également au niveau des directions financières (que nous avons rencontrées dans 15 % de nos interactions ESG au cours de deux dernières années), s'inscrit dans une tendance plus globale d'intégration des enjeux de durabilité dans la stratégie de long-terme des sociétés. Cela est cohérent avec notre volonté d'associer analyse financière et ESG afin de nous forger des convictions de gestion à 360 degrés. Dans environ 20 % de nos interactions ESG de l'année 2023, nous avons continué à solliciter les directions RSE et/ou Développement durable des sociétés afin d'approfondir les discussions. Nous avons, enfin, également continué à solliciter les directions générales, pour donner davantage de poids à nos axes d'amélioration.

En outre, **nos équipes ont pu échanger avec des sociétés situées dans de nombreuses régions du monde au cours de l'année 2023.** Le dialogue avec les émetteurs européens, surreprésentées par rapport aux deux dernières années, a dilué le dialogue avec les émetteurs nord-américains et asiatiques, alors que l'effort sur ces derniers s'est, en pratique, maintenu. Dans une moindre mesure, ces émetteurs ont privilégié les événements en présentiel, au sortir de la pandémie mondiale de COVID-19.

Répartition des interlocuteurs par fonction occupée



Répartition géographique des émetteurs rencontrés

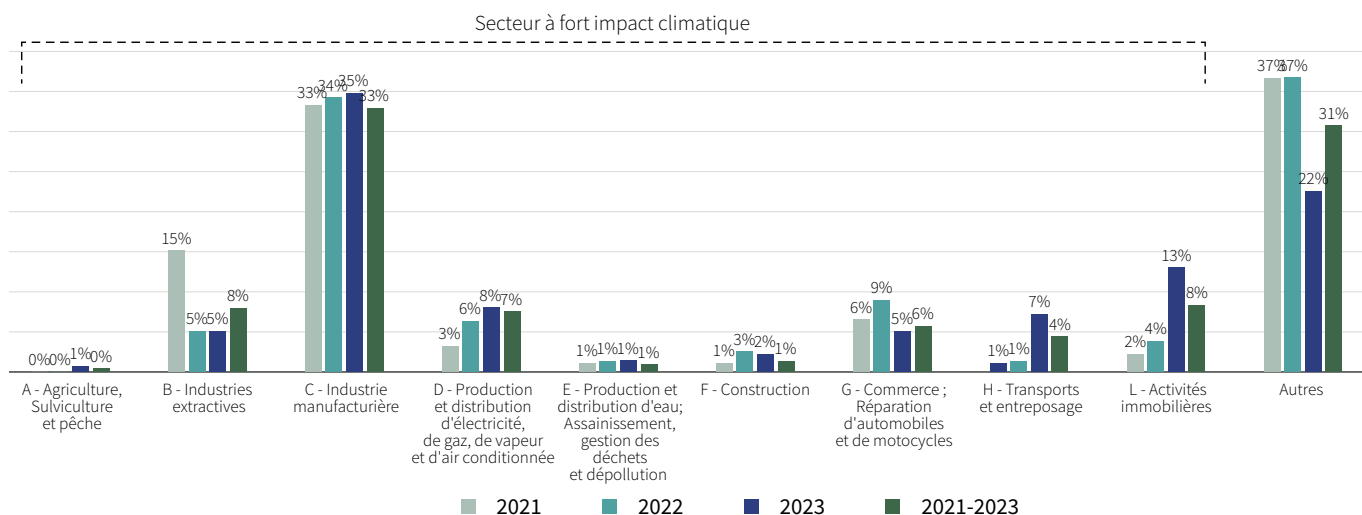


Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

Enfin, en cohérence avec notre positionnement de transition, **nous avons continué à privilégier le dialogue avec les émetteurs appartenant à des secteurs à fort impact climatique**, au sens de la réglementation européenne. Ceux-ci représentent **près de 80 % des émetteurs rencontrés au cours des trois dernières années.**

Répartition des émetteurs rencontrés par code NACE

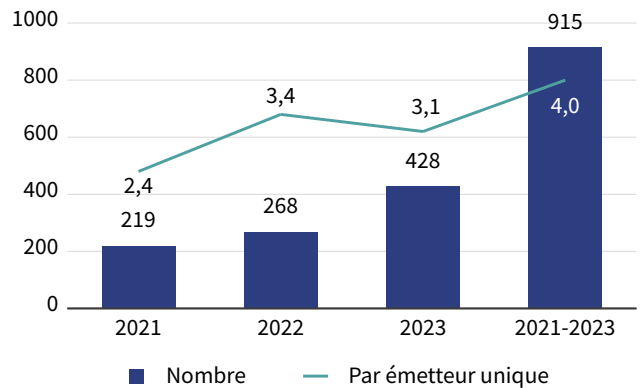


Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

Indicateurs de performance clés au niveau des interactions et des émetteurs rencontrés

En cohérence avec notre volonté de privilégier la qualité des discussions à la quantité, nous avons posé un total de **428 questions** en 2023, soit près du double par rapport à 2021, pour une moyenne de **3,1** par émetteur unique, contre 2,4 deux années plus tôt. Au cumulé, nous avons posé un total de **915 questions** en l'espace de trois ans, pour une moyenne de **4** par émetteur unique.

Questions posées en 2021, 2022 et 2023

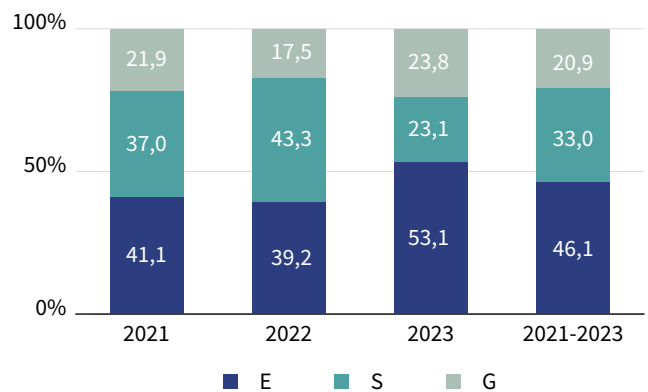


Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

En 2023, une majorité des questions posées a porté sur des thématiques environnementales.

Le développement et le déploiement progressif d'une grille d'analyse propriétaire, permettant d'apprécier la crédibilité et la robustesse des plans de transition des sociétés (cf. section « Faits marquants de l'année 2023 »), ont non seulement augmenté la quantité des questions posées, mais également leur qualité. À noter, toutefois, que la répartition par pilier E, S et G revêt d'un caractère discrétionnaire et subjectif, notamment lorsque les questions portent sur des thématiques plus transversales : la gouvernance des enjeux climatiques et de transition juste, par exemple, qui constitue un des six piliers de notre grille d'analyse propriétaire. À l'avenir, un reporting plus granulaire, reposant sur une nomenclature plus formelle pourra être considérée.

Répartition des questions posées par pilier E,S,G

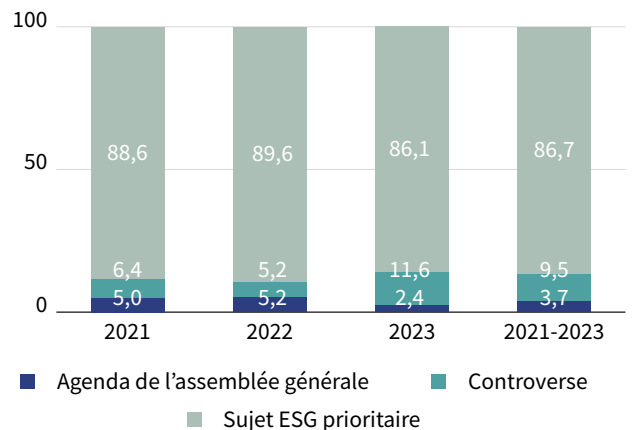


Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

En 2023, la priorité a, de nouveau, été donnée à un engagement proactif, sur des sujets ESG prioritaires.

Pour autant, nous avons été plus réactifs que les années précédentes lors de la survenance de controverses, particulièrement lorsqu'elles pouvaient s'avérer être sévères aux yeux de nos prestataires de données externes. Cette attention portée aux controverses est à mettre en lien avec l'établissement, en 2023, d'un second comité controverses dit « qualification », en sus du comité dit « cas majeurs » (cf. section « Une approche articulée avec nos mécanismes de désengagement »)

Questions posées par motif déclencheur



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/23

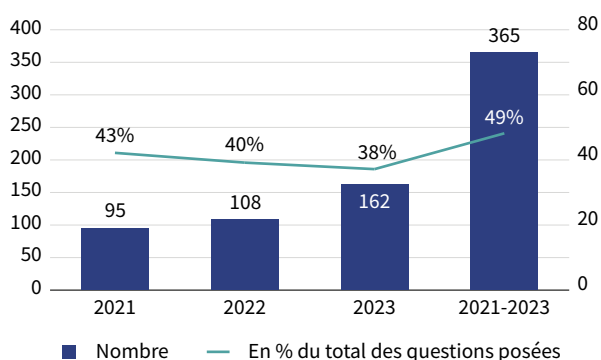
Suivi des axes d'amélioration

Nous pensons que l'accompagnement des émetteurs doit s'inscrire dans la durée : l'obtention de résultats tangibles, à l'issue des dialogues avec les émetteurs, n'est jamais acquise d'avance. La mise en œuvre effective des axes d'amélioration que nous formulons fait ainsi l'objet d'un suivi dans le temps afin de démontrer l'efficacité de nos actions.

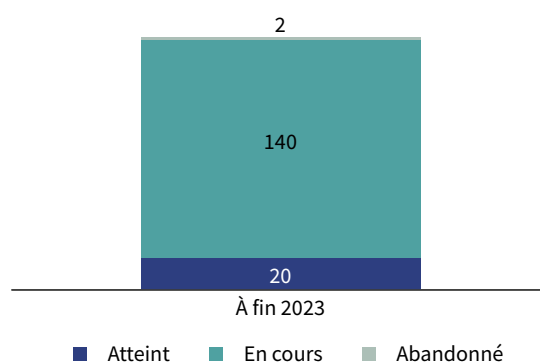
En 2023, 266 des 428 questions posées ont relevé de la prise d'informations, pouvant parfois être éclairantes pour notre gestion de conviction. **162** ont, en revanche, donné lieu à la formulation d'axes d'amélioration⁽⁶⁾ :

- **20** ont été mises en œuvre durant l'exercice 2023, dans les mois, voire, les semaines qui ont suivi les dialogues ;
- **140** sont en cours de mise en œuvre ; et
- **2** disposent d'un statut « abandonné »⁽⁷⁾ et ne feront pas l'objet d'un suivi.

Questions ayant donné lieu à la formulation d'un axe d'amélioration Suivi de la mise en œuvre des actions demandée en 2023



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

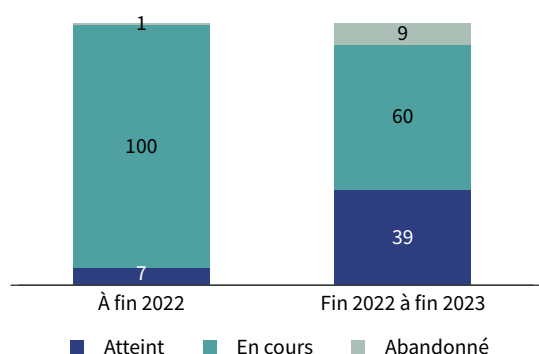


Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

La part des questions ayant donné lieu à la formulation d'un axe d'amélioration, par rapport au nombre total de questions posées, informe sur le caractère prescriptif de notre dialogue avec les émetteurs. Aussi, la diminution de celle-ci peut être expliquée par des demandes plus nombreuses de renseignements quant à la manière dont les sociétés appréhendent l'évolution de leur paysage réglementaire (respect des exigences de transparence imposées par la taxonomie « verte » de l'Union européenne, par exemple).

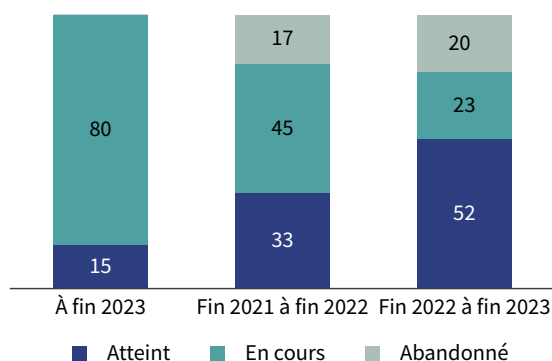
Le même exercice a été réalisé pour les axes d'amélioration formulés en 2021 et en 2022. À titre informatif, il en ressort que **notre « taux de succès » est de 55 % après moins de trois ans, 35 % après moins de deux ans, et 12 % après moins d'un an. Toutes périodes confondues, notre « taux de succès » s'élève à environ 30 % à fin 2023.**

Suivi de la mise en œuvre des actions demandées en 2022



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

Suivi de la mise en œuvre des actions demandées en 2021

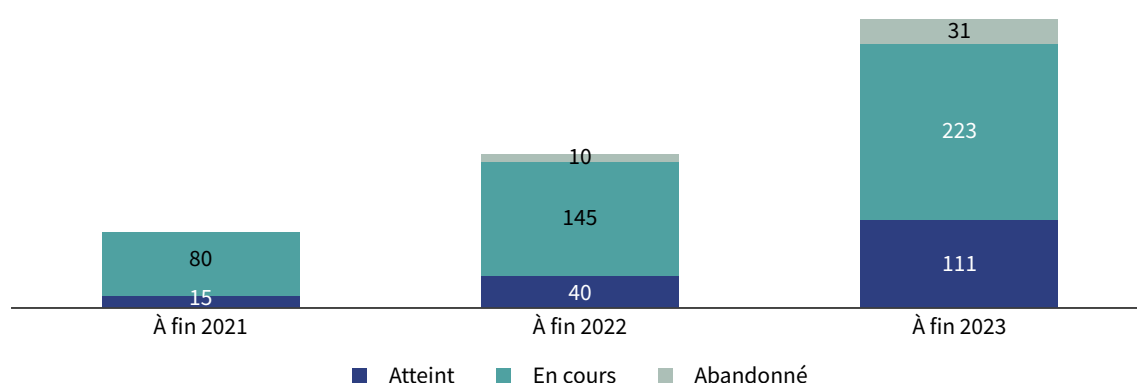


Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

(6) Les demandes aux émetteurs pouvant être réitérées, plusieurs questions peuvent correspondre à un même axe d'amélioration.

(7) Nous nous réservons la possibilité de ne pas réitérer certaines de nos demandes, notamment lorsque celles-ci n'apparaissent plus comme pertinentes ou réalisables (par suite d'une opération financière, par exemple), ou encore lorsqu'elles concernent des valeurs qui ont, entre temps, été cédées de nos portefeuilles. Dans certains cas, la société a clairement exprimé son refus de mettre en œuvre l'axe d'amélioration suggéré.

Suivi de la mise en œuvre des actions demandées entre 2021 et 2023



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

Taux de couverture du dialogue au niveau des fonds en gestion directe de la gamme 4Change

En 2024, Rothschild & Co Asset Management poursuivra ses efforts d'engagement en privilégiant la qualité à la quantité. Néanmoins, à des fins de transparence vis-à-vis de nos porteurs ainsi que de nos labellisateurs, nous présentons ci-dessous les taux de couverture respectifs des fonds en gestion directe de la gamme 4Change, sur la base de leurs inventaires à fin 2023.

	Nombre d'émetteurs* en portefeuille au 29/12/2023	2023		Cumul 2021 - 2023	
		Taux de couverture du dialogue (en nombre d'émetteurs*)	Taux de couverture du dialogue (en % de l'actif net)	Taux de couverture du dialogue (en nombre d'émetteurs*)	Taux de couverture du dialogue (en % de l'actif net)
R-co 4Change Net Zero Equity Euro	47	53,2% (25)	56,5%	66,0% (31)	71,9%
R-co 4Change Net Zero Credit Euro	122	24,6% (30)	24,5%	30,3% (37)	29,1%
R-co 4Change Equity Euro	47	55,3% (26)	57,3%	68,1% (32)	73,5%
R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity*	52	40,4% (21)	39,1%	59,6% (19)	55,4%
R-co 4Change Convertibles Europe	56	32,1% (18)	24,2%	39,3% (22)	34,8%
R-co 4Change Moderate Allocation	113	35,4% (40)	20,8%	46,9% (53)	29,2%
R-co 4Change Green Bonds	83	20,5% (17)	19,1%	20,5% (17)	19,1%
R-co Valor 4Change Global Equity	44	45,5% (20)	45,4%	84,1% (37)	81,0%

*hors émetteurs souverains

Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

Une enquête sur la thématique du handicap au travail

En 2023, le dialogue avec les émetteurs s'est également matérialisé par une troisième campagne de collecte d'informations et de données portant sur la thématique du handicap au travail, une des thématiques phares du fonds R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity.

A l'instar des deux dernières années, l'objectif de notre enquête fut triple : préciser certains éléments d'information publics, obtenir des compléments d'information et exprimer nos attentes. Les réponses obtenues ont nourri nos analyses et ont permis d'identifier des axes d'amélioration à soumettre aux émetteurs dans le cadre du dialogue individuel classique. Par ailleurs, le refus de certaines sociétés de participer à notre campagne a motivé certains arbitrages au sein du portefeuille.

Le questionnaire sur le handicap au travail a porté sur des sujets ayant notamment trait au recrutement, aux conditions de travail, à la gestion de carrières, à la sous-traitance aux secteurs adaptés et protégés, à la reconnaissance administrative de la qualité de travailleur handicapé, à la sensibilisation et à la formation des collaborateurs valides, ou encore à la transparence du reporting. Les émetteurs ayant reçu notre questionnaire ont reconnu l'intérêt de notre démarche.

Le taux de participation fut de 29% en 2023. 37 émetteurs ont répondu au moins une fois à notre enquête au cours des trois dernières années, pour un portefeuille qui en comptait 52 au 29 décembre 2023. Nous entendons renouveler l'exercice au cours de l'année 2024 afin de poursuivre notre appréciation du degré d'implication des émetteurs en portefeuille en matière de handicap.

Échantillon représentatif de nos actions d'engagement et de vote sur les thématiques environnementales

Emetteur	Sujets abordés	Evaluation initiale et actions menées	Résultats obtenus	Statut
Airbus <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Industrial Goods and Services » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : Pays-Bas 	<ul style="list-style-type: none"> Fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre couvrant le scope 3 Fixation et validation par la Science-Based Target initiative d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés avec une trajectoire « near term » à 1,5°C 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité, pour le constructeur d'avion européen, de se doter d'un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur Au commencement de notre dialogue avec la société sur ce sujet, courant 2022, seulement un objectif de réduction de 63 % des émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2, par rapport à 2015, et une première quantification des émissions de gaz à effet de serre de scope 3 relatives aux achats de produits et de services (catégorie n°1 du GHG Protocol) Nécessité pour la société, de faire valider ses objectifs par la science 5 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 2, courant 2022, durant lesquels ces sujets ont été abordés avec la direction des relations investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs 2030, par rapport à 2015, de réduction de 63 % des émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 et de 46 % pour celles de scope 3 (« per RPK »), validés, courant 2023, par la Science-Based Target initiative comme étant alignés avec un scénario « near term » 1,5°C L'objectif de l'engagement a été considéré comme atteint À noter que d'autres questions portant sur des thématiques environnementales ont été posées à la société : la fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre au-delà de 2030, le développement de l'avion à hydrogène, du recours à des carburants durables d'aviation, la possibilité d'envisager la soumission d'une résolution « say on climate », les niveaux d'alignement avec la taxonomie « verte » de l'Union européenne, ou encore l'intégration des enjeux relatifs à la transition juste. 	Atteint
Alibaba <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Retail » Secteur à fort impact climatique : Oui (« G – G – Commerce ; Réparation d'automobiles et de motocycles Wholesale and retail trade ») Pays : République Populaire de Chine 	<ul style="list-style-type: none"> Fixation et validation par la Science-Based Target initiative d'objectifs « near term » et « net zero » de réduction des émissions de gaz à effet de serre 	<ul style="list-style-type: none"> Société déjà engagée depuis 2021 à soumettre, pour validation auprès de la Science-Based Target initiative, ses objectifs « near term » de réduction d'émissions de gaz à effet de serre Société par ailleurs engagée à soumettre pour validation auprès de la Science-Based Target initiative, ses objectifs « net zero » 4 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 1, courant 2023, durant lequel le sujet a été abordé avec la direction du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs non approuvés à fin 2023 Validation par la Science-Based Target initiative, a priori, imminente L'objectif de l'engagement a été considéré comme en cours d'atteinte 	En cours
Alstom <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Industrial Goods and Services » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Calcul des émissions de CO₂ évitées, dites de « Scope 4 » 	<ul style="list-style-type: none"> Efforts de la société pour mettre en valeur la transition de son modèle d'affaires : production de déclarations environnementales de produit et respectivement, 59 %, 54 % et 47 % du chiffre d'affaires, des CapEx et des OpEx 2022/23 alignés avec la taxonomie « verte » de l'Union européenne Pertinence du calcul des émissions évitées pour souligner l'avantage comparatif de la société, à condition de se prémunir contre le risque d'écoblanchiment 13 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 6, courant 2021 et 2023, durant lesquels le sujet a été abordé avec des interlocuteurs de haut niveau : le président directeur général, l'administrateur référent du conseil d'administration, la direction de la stratégie, la direction des relations investisseurs et la direction développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Appel à un cabinet de conseil spécialisé, début 2023, pour établir une méthodologie et un chiffrage solides des émissions évitées Données « Scope 4 » disponibles à la mi-2023 et publication espérée pour 2024 L'objectif de l'engagement a été considéré comme en cours d'atteinte À noter que d'autres questions portant sur des thématiques environnementales ont été posées, notamment au sujet des opportunités liées au développement du train à hydrogène (niveaux de commande actuels et investissements futurs à consacrer) 	En cours

Emetteur	Sujets abordés	Evaluation initiale et actions menées	Résultats obtenus	Statut
Carrefour <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Personal Care, Drug and Grocery Stores » Secteur à fort impact climatique : Oui (« G - Commerce ; Réparation d'automobiles et de motos ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Fixation et validation par la Science-Based Target initiative d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés avec une trajectoire « near term » à 1,5°C 	<ul style="list-style-type: none"> Déjà un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés par la Science-Based Target initiative comme alignés avec une trajectoire « near-term » « well-below 2°C » « Devoir d'exemplarité » vis-à-vis des 100 premiers fournisseurs, que la société a enjoint de se doter d'une trajectoire 1,5°C d'ici 2026, sous peine de déréférencement 4 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 2, courant 2021 et 2023, durant lesquels le sujet a été abordé avec des interlocuteurs de haut niveau : un membre du comité exécutif, la direction financière, la direction des relations investisseurs et la direction du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Déjà un objectif d'alignement sur une trajectoire 1,5°C, mais uniquement sur les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2, avec un objectif de -50 % d'ici 2030 et de -70 % d'ici 2040, par rapport à 2019 (à travers l'utilisation de 100 % d'électricité d'origine renouvelable, une réduction de 27,5 % des consommations d'énergie, et une réduction de 50 % des émissions liées à l'utilisation de fluides réfrigérants, en synergie avec la réglementation européenne « F-Gaz ») Environ 40 fournisseurs déjà dotés d'une trajectoire 1,5°C à mi-2023 Engagement de la société à s'aligner sur une trajectoire 1,5°C « near-term » validés par la Science-Based Target initiative L'objectif de l'engagement a été considéré comme en cours d'atteinte À noter que d'autres questions portant sur des thématiques environnementales ont été posées, et notamment au sujet de la fixation et la validation par la Science-Based Target d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre « net zero » ont été posées 	En cours
Carrefour <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Personal Care, Drug and Grocery Stores » Secteur à fort impact climatique : Oui (« G - Commerce ; Réparation d'automobiles et de motos ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Publication et audit par l'organisme tiers indépendant des émissions de gaz à effet de serre de Scope 3 	<ul style="list-style-type: none"> Emissions absolues de gaz à effet de serre de Scope 3 exclusivement publiées via la CDP et non auditées par l'organisme tiers indépendant Seulement exprimées, pour les catégories les plus significatives, en pourcentage des émissions totales du groupe dans la déclaration de performance extra-financière Objectifs actuels de réduction des émissions de GES, couvrant celles de Scope 3, avec 2019 pour référence 4 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 2, courant 2022 et 2023, durant lesquels le sujet a été abordé avec des interlocuteurs de haut niveau : un membre du conseil d'administration, la direction financière, la direction des relations investisseurs et la direction du développement durable Vote « contre » la première (et seule, à ce stade) résolution « say on climate » de la société lors de son assemblée générale 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de transparence dans la déclaration de performance extra-financière pour cause de travaux portant sur la fiabilisation de la donnée (en lien avec un cabinet de conseil spécialisé) Inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2023 de la publication des émissions absolues de gaz à effet de serre de Scope 3, à l'initiative de la société et sous l'impulsion d'une partie de la communauté d'investisseurs Vote favorable de l'assemblée des actionnaires, avec le soutien de Rothschild & Co Asset Management L'objectif de l'engagement a été considéré comme atteint À noter que d'autres questions portant sur des thématiques environnementales ont été posées, et notamment sur la fréquence des résolutions « say on climate » 	Atteint
Ryanair <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Travel and Leisure » Secteur à fort impact climatique : Oui (« H - Transports et entreposage ») Pays : Irlande 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre par passager et par kilomètre parcouru insuffisamment ambitieux 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif peu ambitieux au regard de l'ambition de la société, annoncée en 2022, d'atteindre le net zéro d'ici 2050 : réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre par passager et par kilomètre parcouru d'ici 2030, (soit 60g de CO2eq), par rapport à 2017 2 dialogues individuels avec la société depuis 2022, dont 1, courant 2022, durant lequel le sujet a été abordé avec des interlocuteurs de haut niveau : la direction des relations investisseurs et la direction du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Introduction, fin 2023, d'un objectif de réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par passager et par kilomètre parcouru d'ici 2031, (soit environ 50g de CO2eq) par rapport à 2023, ainsi que d'un objectif 2026 de 63g de CO2eq par passager et par kilomètre parcouru L'objectif de l'engagement a été considéré comme atteint À noter que d'autres questions portant sur des thématiques environnementales ont été posées : le renouvellement de la flotte, le recours aux carburants durables d'aviation, la validation « near term » des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre par la Science-Based Target initiative, ou encore les coûts engendrés par la baisse des quotas d'émissions, dans le cadre du système d'échange de l'Union européenne 	Atteint

Emetteur	Sujets abordés	Evaluation initiale et actions menées	Résultats obtenus	Statut
Vallourec <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Energy » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Fixation et validation par la Science-Based Target initiative d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés avec une trajectoire « near term » à 1,5°C 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs à 2025, par rapport à 2017, validés par la Science-Based Target initiative en 2020 comme étant alignés avec une trajectoire « near term » « well-below 2°C », déjà largement atteints : <ul style="list-style-type: none"> Réduire de 20 % en valeur absolue l'empreinte carbone fossile et biogénique des activités industrielles (scopes 1 et 2) Réduire de 25 % en valeur absolue l'empreinte carbone de la chaîne de valeur depuis l'achat des matières premières (dont l'acier) jusqu'à l'utilisation et la fin de vie des produits (scopes 1, 2 et 3) Réduire de 45 % l'intensité (tonnes de CO₂ par million d'euros de valeur ajoutée) des achats de matières premières dont les aciers Réduire de 25 % en valeur absolue les émissions indirectes « scope 3 », comprenant notamment les transports et l'utilisation/fin de vie des produits sur les différents marchés Deux nouveaux objectifs fixés, avec 2021 pour année de référence, qui n'ont pas encore été soumis pour validation auprès de la Science-Based Target initiative : <ul style="list-style-type: none"> Réduire de 30 %, d'ici 2030, les émissions de CO₂e par tonne de tubes vendus (intensité carbone de 1,4 tonne de CO₂e par tonne de tube expédié) Réduire de 35 %, d'ici 2035, les émissions de CO₂e par tonne de tubes vendus (intensité carbone de 1,3 tonne CO₂ par tonne de tube expédié) 1 premier dialogue individuel avec la société en 2023, durant lequel la soumission des deux nouveaux objectifs pour validation « near term » « 1,5°C » auprès de la Science-Based Target initiative a été abordée avec la direction du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Volonté exprimée par la société de soumettre de nouveaux objectifs pour validation auprès de la Science-Based Target initiative Délais de traitement importants à prévoir de la part de la Science-Based Target initiative L'objectif de l'engagement a été considéré comme cours d'atteinte À noter que d'autres questions portant sur des thématiques environnementales ont été posées lors de notre échange ayant eu lieu courant 2023 : les niveaux d'alignement avec la taxonomie européenne (cf. voir ci-dessous), la lisibilité du reporting carbone*, l'alignement avec les recommandations de la Task Force on Climate-related Disclosure (TCFD), la prise en compte des enjeux relatifs à la transition juste, ou encore les actions de formation et de sensibilisation aux enjeux RSE entreprises au niveau de son conseil d'administration et de son comité exécutif <p><i>* La société exploite une forêt d'eucalyptus au Brésil dont 1/7^e est coupée chaque année pour la production de charbon végétal, servant ensuite à alimenter ses brûleurs. En l'état actuel, la présentation des émissions de gaz à effet de serre de scope 1, qui tient compte des émissions séquestrées puis réémises dans l'atmosphère par la combustion du charbon végétal, peut laisser à penser que la société a recours à un procédé de compensation carbone plutôt qu'à l'utilisation de biomasse</i></p>	En cours
Vallourec <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Energy » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Niveaux d'éligibilité et d'alignement avec la taxonomie « verte » de l'Union européenne 	<ul style="list-style-type: none"> 78 % des CapEx éligibles à la taxonomie « verte » de l'Union européenne, contre seulement 2 % effectivement alignés selon la société 1 premier dialogue individuel avec la société en 2023, durant lequel la question de l'écart entre les niveaux d'éligibilité et ceux d'alignement avec la taxonomie « verte » de l'Union européenne a été posée à la direction du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Approche volontairement conservatrice de la société au niveau du respect des « DSNH » (Do No Significant Harm, i.e. ne cause de préjudice important à aucun autres des objectifs environnementaux de la taxonomie « verte » de l'Union européenne Aucun alignement associé aux États-Unis, où 100 % de l'acier provient de ferrailles recyclées, en raison de la présence de certains produits chimiques entrant dans le procédé de fabrication. Hors prise en compte de cet élément, le niveau d'alignement aux États-Unis aurait été de 34 % L'engagement a été considéré comme clos, relevant de la simple prise d'informations. Le sujet pourra à nouveau être abordé avec la société 	Clos

Échantillon représentatif de nos actions d'engagement et de vote sur des thématiques sociales

Emetteur	Sujets abordés	Evaluation initiale et actions menées	Résultats obtenus	Statut
Air Liquide <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Chemicals » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Suppression de postes en France dans le cadre de la restructuration de l'activité de santé à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Activité de santé à domicile représentant environ 15 % du chiffre d'affaires Groupe, et moins de 5 % pour la filiale française, selon nos estimations Risque de restructuration de l'activité de santé à domicile en raison de l'érosion continue des tarifs de remboursement, ainsi que de la hausse des coûts liés au cadre réglementaire, à l'adoption de nouvelles technologies plus coûteuses, et à l'accélération du contexte inflationniste Nécessité pour la société d'engager des discussions avec le régulateur afin que l'augmentation des tarifs palie l'augmentation du coût des prestations, ainsi que d'identifier les postes de réduction de coûts adéquats afin de protéger l'emploi et la qualité du service 1 dialogue collaboratif et 7 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 2, courant 2023, durant lequel le sujet a été abordé avec la direction financière et la direction des relations investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Annonce, début juillet, de la suppression de 430 postes, soit environ 7 % de la masse salariale de la division française Discussions engagées avec le régulateur, bien qu'infructueuses Volonté marquée de la société de ne pas faire de compromis sur la qualité du service : optimisation des circuits de distribution mais les visites à domicile seront réduites et remplacées par des appels téléphoniques L'engagement a été considéré comme clos, relevant de la simple prise d'informations. Le sujet pourra à nouveau être abordé en cas de dégradation observée au niveau des prestations ou encore de grèves des salariés qui s'enlisent dans la durée 	Clos
Arcelor Mittal <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Basic Resources » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : Luxembourg 	<ul style="list-style-type: none"> Accidents mortels au Kazakhstan 	<ul style="list-style-type: none"> Une situation inacceptable, qui ne se limite pas qu'au Kazakhstan : au niveau du Groupe, une séquence désastreuse de 22 accidents mortels en 2022, 29 en 2021, 17 en 2020, 21 en 2019 et 10 en 2018 Depuis 2021, 1 échange avec un consultant mandaté par la société en 2021, au sujet la stratégie de décarbonation, et 8 dialogues individuels, dont 1 courant 2022 et 2 courant 2023, durant lesquels la controverse spécifiquement liée aux accidents mortels intervenus au Kazakhstan a été soulevée Lors de l'assemblée générale de 2022, vote abstentionniste sur la résolution « say on pay » et quitus non accordé au conseil d'administration Votes de défiance non renouvelés lors de l'assemblée générale de 2023, le dialogue entrepris en 2022 nous ayant laissé sur un sentiment plus positif : taux de fréquence des accidents avec jours d'arrêt en baisse et relativement faibles ; mise en place d'une politique santé et sécurité plus robuste, avec notamment l'introduction du suivi des presque accidents et de taux de fréquence (« Potentiel Serious Injury Frequency ») ; renforcement de la gouvernance avec la création d'une équipe issue du terrain, dédiée à la sécurité ; introduction de formations régulières et obligatoires sur la sécurité ; mise en place d'une heure minimale de présence, hebdomadaire et visible pour les employés occupant des postes à responsabilité, sur le terrain ; ou encore, renforcement des critères liés à la sécurité dans l'attribution des rémunérations variables des dirigeants et managers. 	<ul style="list-style-type: none"> Annonce par la société du chiffre de 22 accidents mortels en 2022 (dont 14 au Kazakhstan), lors du premier échange de l'année 2023 (mars) avec la société : les efforts de la société, comme par exemple, l'appel à des consultants externes, ne portent pas leurs fruits Informations communiquées par la société lors du second échange de l'année 2023 (septembre) portant sur la situation au Kazakhstan : <ul style="list-style-type: none"> Un milliard de dollars pour résorber une situation ; Déjà 130 millions de dollars dépensés en équipements de meilleure facture ainsi qu'en formation ; Augmentation de plus de 120 % du volume de formation (24 000 sessions pour 38 000 personnes) ; Embauche d'experts russophones ; Partage d'expérience et de bonnes pratiques avec les équipes opérationnelles brésiliennes ; Un problème d'ordre culturel, lié à la perception du risque par les locaux, évoqué à plusieurs reprises par la société Fin octobre 2023 : nouvel accident minier au Kazakhstan, le pire de l'histoire du pays : 45 morts Fin décembre 2023 : cessations des opérations à l'État kazakh L'objectif de l'engagement a été considéré comme non atteint La société a été mise sous surveillance dans le cadre de nos comités controverses « de qualification » et « cas majeurs ». Nous entendons poursuivre le dialogue en nous focalisant sur les accidents intervenus dans d'autres localités, et notamment à Fos-sur-Mer, dans le but de confirmer, ou non, le caractère structurel des problématiques de sécurité au travail rencontrées par la société 	Abandonné

Emetteur	Sujets abordés	Evaluation initiale et actions menées	Résultats obtenus	Statut
Fnac Darty <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Retail » Secteur à fort impact climatique : Oui (« G – Commerce ; Réparation d'automobiles et de motocycles ») 	<ul style="list-style-type: none"> Transparence du reporting sur les Inégalités salariales entre les femmes et les hommes 	<ul style="list-style-type: none"> Au moment de notre premier échange avec la société, en septembre 2021, suivi, en interne, des écarts salariaux entre les femmes et les hommes, et objectif, également en interne, de les réduire Peu de transparence, hormis la publication annuelle de l'index Egapro 4 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 1, courant 2021, durant lequel le sujet de la transparence du reporting sur les inégalités salariales entre les femmes et les hommes a été abordée avec des interlocuteurs de haut niveau : la direction des relations investisseurs et la direction du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Davantage de transparence fournie par la société en 2023, sur son exercice 2022 Ecart de rémunération en faveur des hommes, respectivement de 13,5 %, 6,8 % et 16,6 %, pour les agents de maîtrise de 30 à 39 ans ainsi que les agents de maîtrise de 40 à 49 ans et de 50 ans et plus Ecart de rémunération en faveur des hommes, respectivement de 10,4 %, 14,5 % et 29,5 %, pour les cadres de 30 à 39 ans ainsi que les cadres de 40 à 49 ans et de 50 ans et plus Ecart de rémunération en faveur des femmes de 6,4 % pour les employés de 30 à 39 ans Objectif de réduire l'écart de rémunération annuelle moyenne entre les femmes et les hommes entre -/+ 5 % L'objectif de l'engagement a été considéré comme atteint À noter qu'au-delà de la transparence, un engagement est en cours depuis 2022 pour suivre la réduction effective des inégalités salariales entre les hommes et les femmes. La société initie des actions en vue de réduire ces écarts à l'occasion de l'allocation des augmentations qui suivent les négociations annuelles obligatoires, lors des promotions et des recrutements 	Atteint
Kering <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Consumer Products and Services » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Campagne publicitaire controversée 	<ul style="list-style-type: none"> Campagne publicitaire de la maison de luxe française Balenciaga, mêlant enfants et accessoires connotés sexuellement Controverse pouvant être révélatrice de faiblesses au niveau de la gouvernance de la société Action en justice engagée par Balenciaga à l'encontre la société de production et le scénographe de la campagne publicitaire Impacts négatifs sur le chiffre d'affaires de la marque, notamment aux États-Unis 4 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 2, courant 2023, durant lequel le sujet de la controverse Balenciaga a été abordée avec le président directeur général et la direction financière afin de nous enquêter sur les causes, les conséquences, ainsi que les actions correctives mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement d'un consultant indépendant en qualité de « Brand Risk Manager » ainsi que d'un « Head of Brands » L'objectif de l'engagement a été considéré comme en cours d'atteinte, en attendant la stabilisation puis une reprise du chiffre d'affaires de Balenciaga À noter que d'autres questions portant sur des thématiques sociales ont été posées à l'occasion des échanges avec la société, et notamment sur sa chaîne d'approvisionnement en cuir 	En cours
Groupe SEB <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Consumer Products and Services » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Handicap et commercialisation à plus grande échelle de produits intégrant les principes du design inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du « Good Design Playbook », un guide de bonnes pratiques pour la conception de produits et de services inclusifs, en partenariat avec APF France Handicap Lancement, au printemps 2021, de la gamme Includeo, dont les produits (grille-pains, cafetières, bouilloires...) répondent aux besoins de tous les publics (personnes âgées, en situation de handicap, ou encore gauchères) 3 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 2, courant 2022, la direction développement durable et la direction des relations investisseurs, durant lesquels nous avons encouragé la commercialisation, à plus grand échelle, de produits intégrant les principes du design inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> Volonté exprimée par la société de reprendre ces solutions éprouvées dans les nouvelles gammes petit-déjeuner Lancement d'une initiative similaire pour une gamme de produits culinaire en 2023 L'objectif de l'engagement a été considéré comme atteint À noter que d'autres questions portant sur des thématiques sociales ont été posées à l'occasion des échanges avec la société : la représentation des femmes dans les postes de direction, ou encore l'économie circulaire comme vecteur d'inclusion économique 	Atteint

Échantillon représentatif de nos actions d'engagement et de vote sur la thématique de la bonne gouvernance d'entreprise

Emetteur	Sujets abordés	Evaluation initiale et actions menées	Résultats obtenus	Statut
Alstom <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Industrial Goods and Services » Secteur à fort impact climatique : Oui (« C – Industrie manufacturière ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration des pouvoirs contraire aux bonnes pratiques de gouvernance et délétère, sur le long cours, pour la bonne conduite de la stratégie de la société 13 dialogues individuels avec la société depuis 2021, dont 3, courant 2023, durant lesquels le sujet a été abordé avec la direction des relations investisseurs et la direction développement durable Votes « contre » la réélection du Président Directeur Général lors de l'assemblée générale 2023 	<ul style="list-style-type: none"> Peu de raisons d'espérer jusqu'à l'annonce, en novembre 2023, de la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration, en provenance de Safran Annonce ayant fait suite à une alerte sur la génération de trésorerie libre, un mois auparavant L'objectif de l'engagement a été considéré comme atteint 	Atteint
Arcelor Mittal <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Telecommunications » Secteur à fort impact climatique : Oui (« J – Information et communication ») Pays : Allemagne 	<ul style="list-style-type: none"> Compétence RSE des administrateurs et actions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Une matrice des compétences des membres du conseil de surveillance peu objectivables, mais un profil particulièrement expert dans le domaine de la RSE, pour porter celui-ci au plus haut niveau Mise en place récente d'un comité « Strategy, ESG and Innovation » au niveau du conseil de surveillance Robustesse de la gouvernance des enjeux de RSE à renforcer en fournissant plus de transparence quant aux éventuelles actions de formation RSE dédiées aux membres du conseil de surveillance 1 premier dialogue individuel avec la société en 2023 durant lequel le sujet de la compétence RSE des administrateurs et des actions de formation a été abordé avec la direction des relations investisseurs et la direction développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'informations à venir dans le rapport développement durable 2024 concernant la formation des membres du conseil de surveillance L'objectif de l'engagement a été considéré comme en cours d'atteinte. En parallèle, d'autres questions ont été posées lors de notre seule et unique échange avec la société en 2023, portant notamment sur la gouvernance autour des enjeux liés à la protection des données (introduction d'une condition d'octroi du bonus annuel des dirigeants à la performance de la société en matière de protection des données) 	En cours
Téléperformance <ul style="list-style-type: none"> Secteur ICB : « Industrial Goods and Services » Secteur à fort impact climatique : Oui (« J – Information et communication ») Pays : France 	<ul style="list-style-type: none"> Dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général Plan de succession 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un plan de succession qui paraît cruciale, compte tenu de l'âge avancé de l'actuel président directeur général Réflexion à mener, dans le cadre d'une éventuelle succession, sur la dissociation des fonctions de président du conseil d'administrateur et de directeur général Concentration des pouvoirs contraire aux bonnes pratiques de gouvernance et délétère, sur le long cours, pour la bonne conduite de la stratégie de la société 2 dialogues individuels avec la société depuis 2022, dont 1, courant 2023, durant lequel le sujet a été abordé avec la direction des relations investisseurs et la direction développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de succession en place, avec différents scénarios Actuel président directeur général souhaitera, continuer à prendre part aux décisions du groupe, en conservant la présidence du conseil d'administration et en quittant la direction générale Le cas échéant, la problématique liée à l'indépendance du président du conseil d'administration ne serait pas résolue pour autant L'objectif de l'engagement a été considéré comme en cours d'atteinte De façon connexe, des questions portant sur la nature et la robustesse des critères ESG liés à la rémunération variable annuel de l'actuel président directeur général ont été posées 	En cours

2.1.2 Sociétés de gestion et clients

Dans le cadre de la politique d'engagement de Rothschild & Co Asset Management, notre équipe de multigestion échange avec les sociétés de gestion, d'une part, et les clients, d'autre part, afin de promouvoir et soutenir des pratiques d'investissement durable.

Le dialogue avec les sociétés de gestion

Au sein de notre expertise de multigestion, nous avons opté pour une approche intégrée des critères ESG dans notre processus de sélection de fonds, dits "long-only". Nous avons établi un questionnaire unique de *due diligence* permettant, de façon concomitante :

- **D'avoir une analyse à 360 degrés des sociétés de gestion** (politiques d'exclusion, d'engagement et de vote, prise en compte des risques et opportunités liés au changement climatique, gestion des ressources humaines et du capital humain, gouvernance, etc.) et des fonds (intégration des critères ESG dans le processus de gestion, note ESG du portefeuille, labels, intensité carbone, etc.)
- **De promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'investissement durable.**

Les réponses apportées suscitent et génèrent des échanges qui constituent des occasions privilégiées d'inciter les sociétés de gestion à améliorer leurs pratiques, et en particulier à :

- **Formaliser leurs démarches d'investissement durable et faire preuve de transparence** : Notre équipe de multigestion encourage les sociétés de gestion à se doter de politiques (ESG, vote, engagement, exclusions...), puis à communiquer sur leurs démarches d'investissement durable (rapports d'engagement et de vote, participation à des initiatives de place...)
- **Obtenir une note ESG pour les fonds en *buy list*** : Notre équipe de multigestion invite les sociétés de gestion à transmettre de manière régulière les inventaires de leurs portefeuilles étudiés auprès de Lipper afin que ces derniers puissent être notés en termes ESG par MSCI ESG Research. Ces notations ESG permettent ensuite aux analystes de compléter leurs études et d'être en mesure de disposer d'une notation ESG globale au niveau des fonds de fonds
- **Crédibiliser les approches durables des fonds via l'obtention de labels exigeants et la mise en conformité avec les cadres réglementaires européens et français (SFDR, doctrine 2020-03 de l'AMF)**

Après avoir élargi, en 2022, le périmètre de nos questions sur les armes controversées et renforcé celles portant sur l'engagement et le vote, nous avons, en 2023, davantage structuré notre analyse des aspects environnementaux des sociétés de gestion. Qui plus est, nous avons réalisé une campagne de collecte des niveaux d'investissements durables (« Sustainable Investments ») des fonds. Enfin, nous avons interrogé les sociétés de gestion sur l'application d'une politique d'exclusion relative au secteur du tabac – en ligne avec son introduction dans le socle commun de Rothschild & Co Asset Management.

Exemple de dialogue avec une société de gestion anglo-saxonne de dimension internationale

Un fonds de gestion alternative, en liste d'achat, qui ne disposait pas de politiques d'exclusion (hors armes controversées) a fait l'objet d'un désinvestissement de notre part au cours de l'année 2023. En effet, la baisse du niveau de transparence ne nous permettait plus de nous assurer de sa conformité avec nos politiques.

Le dialogue avec les clients

En 2023, nous avons accompagné des assureurs dans le développement de leur offre de produits durables, en ligne avec les recommandations de l'ACPR en la matière. Ce type de partenariat est rendu possible grâce à la complémentarité de notre expertise en allocation de fonds aux profils de rendement-risque-durabilité variés, de notre connaissance de la réglementation durable, européenne et française, et de notre capacité à produire la documentation nécessaire à la commercialisation de profils durables auprès de leurs clientèles (annexes précontractuelle et périodique SFDR, EET).

+350

réunions organisées par la multigestion en 2023 (+400 en 2022, +300 en 2021)

54

questionnaires 66 en 2022, 63 en 2021) envoyés à

20

sociétés de gestion en 2023 (38 en 2022, 37 en 2021)

85

fonds au sein de la **buy list** disposant au moins d'un label à fin 2023 (87 à fin 2022, 69 à fin 2021)

55%

des fonds de la **buy list** catégorisés Article 8 ou 9 SFDR à fin 2023 (55 % à fin 2022, 45 % à fin 2021)

5%

Seuil minimum d'investissements durables (« Sustainable Investments ») pour les fonds catégorisés Article 8

2.2 L'exercice des droits de vote en assemblée générale

Dès 2011, Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique de vote active et cohérente avec les principes d'investissement durable. En dehors du cadre d'exclusion qui s'applique à Rothschild & Co Asset Management concernant les armes controversées, le respect des principes fondamentaux, le secteur du charbon thermique et celui du tabac, nous essayons de privilégier au maximum une démarche d'engagement avec les sociétés sur les thématiques ESG.



Dans ce but, nous avons confié l'analyse et les recommandations des résolutions à la société spécialisée Institutional Shareholder Services (ISS) et avons choisi d'adopter leur politique de vote "SRI".

Orientation

Nous avons privilégié la politique de vote "SRI", plutôt que les politiques de vote "Climate" et "Sustainability" d'ISS, afin de nous permettre d'apprécier les sociétés sur l'ensemble des piliers ESG.

La société spécialisée Institutional Shareholder Services (www.issgovernance.com) analyse les propositions de résolutions de vote et formule des **recommandations de vote argumentées** qui respectent les principes d'investissement durable.

Processus de vote

Rothschild & Co Asset Management reste l'**ultime décisionnaire** de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques (et notamment celles inscrites à l'agenda des assemblées générales de sociétés appartenant à des secteurs sensibles) nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à **voter différemment des recommandations** de notre prestataire ISS.

Une politique de vote couvrant l'intégralité de notre périmètre actions

Rothschild & Co Asset Management a procédé à l'exercice des droits de votes en 2023 conformément à la politique de vote mise en place. Le rapport ci-dessous précise et décrit l'exercice des droits de vote du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

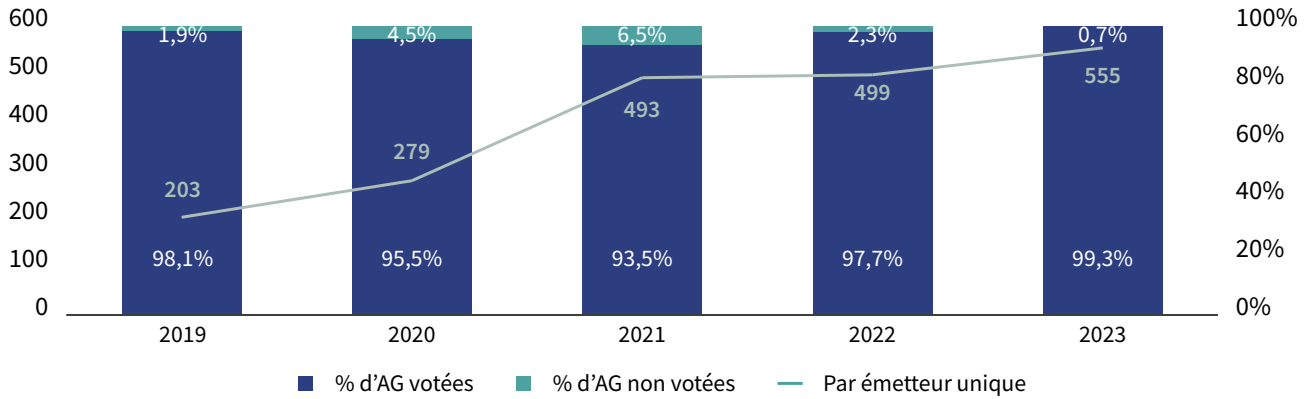
Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés.

En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Évolution du taux de participation aux assemblées générales

En 2023, Rothschild & Co Asset Management a participé à **555 assemblées générales (AG) annuelles ou extraordinaires** (499 en 2022, 493 en 2021) sur 559 (511 en 2022, 527 en 2021), soit un taux de participation de plus de 99 % (98 % en 2022, 94 % en 2021). L'amélioration du taux de participation traduit des efforts accrus en matière de bonne exécution de nos droits de vote, qui porte sur un périmètre élargi depuis 2021.

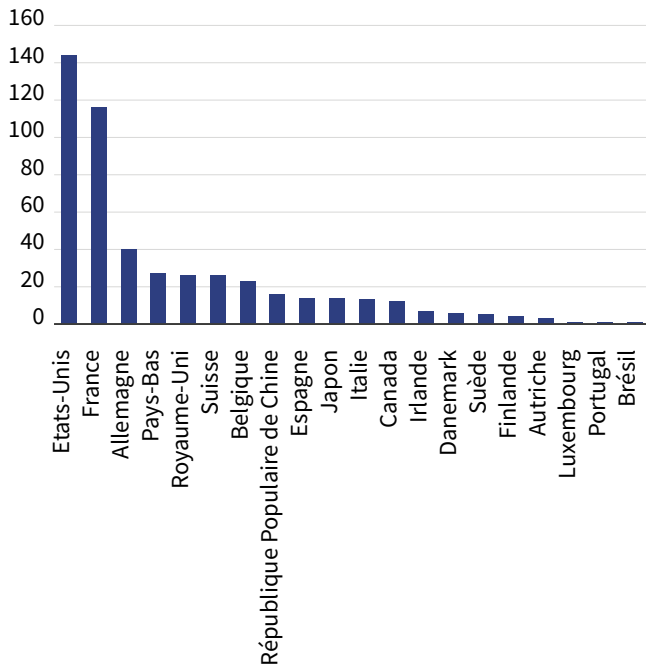
Évolution du taux de participation aux assemblées générales



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

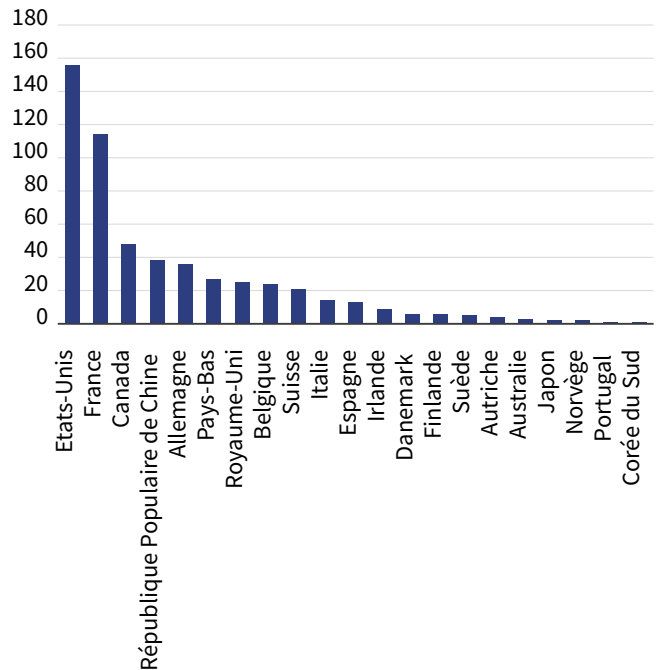
Répartition géographique des assemblées générales

Répartition des assemblées générales votées en 2022



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

Répartition des assemblées générales votées en 2023



Source : Rothschild & Co Asset Management, 29/12/2023

Nos principales lignes directrices de vote

L'exercice de nos droits de vote en assemblée générale fait partie intégrante de notre démarche d'engagement et s'inscrit en cohérence avec le dialogue que nous instaurons avec les sociétés.

La mise en œuvre de la politique de vote "SRI" s'appuie sur les recommandations émises par notre prestataire ISS, et dont les principales lignes directrices sont présentées ci-après.

En matière d'affectation du résultat / de versement du dividende :

- En règle générale, voter contre ou s'abstenir de voter lorsque le ratio de distribution (payout ratio) a été régulièrement inférieur à 30 % sans explication approprié ou lorsque ce dernier apparaît comme excessif au regard de la situation financière de l'entreprise.

En matière d'indépendance du conseil :

- En règle générale, dans les sociétés non contrôlées, voter contre ou s'abstenir de voter pour l'élection ou la réélection d'un candidat non-indépendant si le conseil comprend moins d'un tiers de membres indépendants ou ne comprend pas d'une majorité de membres indépendants, hors représentants des salariés.
- En règle générale, dans les sociétés contrôlées, voter contre ou s'abstenir de voter pour l'élection ou la réélection d'un candidat non indépendant si le conseil ne comprend pas au moins un tiers de membres indépendants.

En matière de rémunération des dirigeants :

- En règle générale, voter contre ou s'abstenir lorsque toutes les composantes de la rémunération ne sont pas divulguées de manière adéquate :
 - Limites maximales d'attribution pour les éléments de rémunération court terme et long terme ;
 - Prix d'exercice, date et période d'attribution, période de dévolution (trois ans minimum avant l'attribution), éventuels escomptes, critères de performance (évalués sur trois années consécutives), s'agissant des plans incitatifs de long-terme ;
 - Éventuelles attributions de nature discrétionnaire ;
 - Limites en cas de dérogation (plafonds, poids, etc.).
- En règle générale, voter contre ou s'abstenir lorsque :
 - Les éléments de rémunération variable (dont ESG) ne présentent pas un lien clair avec la stratégie et les objectifs de l'entreprise ;
 - Les rémunérations apparaissent comme excessives compte tenu de la performance de l'entreprise ou au regard des pratiques de marché / des pairs ;
 - Les augmentations significatives de rémunération ne sont pas clairement expliquées et justifiées.

En matière de diversité :

- En règle générale, voter contre ou s'abstenir de voter pour les membres du comité de nomination en place si le conseil d'administration ne comprend pas au moins d'un membre appartenant à un sexe sous-représenté et, plus spécifiquement :
 - En Europe continentale, voter contre ou s'abstenir de voter pour les membres du comité de nomination en place si le conseil d'administration ne comprend pas au moins 40 % de membres appartenant à un sexe sous-représenté.
 - Au Canada, au Royaume-Uni et en Australie, voter contre ou s'abstenir de voter pour les membres du comité des nominations si le conseil d'administration ne comprend pas au moins 40 % de membres appartenant à un sexe sous-représenté et d'au moins 20 % de membres issus de minorités ethniques sous-représentées.

En matière de climat :

- En règle générale, exprimer un vote au cas par cas s'agissant des résolutions dites "Say on Climate" soutenues par le management, en appréciant le caractère exhaustif et rigoureux des ambitions climatiques de la société, à savoir, entre autres :
 - La publication de tous ses postes d'émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1, 2 et 3) ;
 - La crédibilité de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre court, moyen et long-terme ;
 - Son engagement à obtenir une validation indépendante et reposant sur la science de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
 - Son engagement à être "Net Zero" avant 2050 ;
 - Son engagement à communiquer régulièrement, au cours des années suivantes, sur la bonne mise en œuvre de son plan de transition climatique ;
 - La vérification par un tiers externe de ses données climatiques, etc.
- En règle générale, exprimer un vote au cas par cas s'agissant des résolutions externes appelant la société à :
 - Publier ses postes d'émissions de gaz à effet de serre, ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou son plan de transition climatique ; et
 - Donner l'opportunité à ses actionnaires de s'exprimer sur ses ambitions climatiques / son plan de transition climatique.
 - S'agissant des résolutions environnementales et sociales externes : En règle générale, voter pour les propositions cherchant à favoriser davantage de transparence sur (i) les risques financiers, réglementaires ou physiques liés à l'impact du changement climatique sur les activités auxquelles l'entreprise fait face et sur (ii) les procédures mises en place pour identifier et gérer ces risques.

En matière de résolutions environnementales et sociales externes :

- En règle générale, voter pour les propositions cherchant à favoriser davantage de transparence sur (i) les risques financiers, réglementaires ou physiques liés à l'impact du changement climatique sur les activités auxquelles l'entreprise fait face et sur (ii) les procédures mises en place pour identifier et gérer ces risques.

Le détail complet des principes de vote "SRI" d'ISS est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.issgovernance.com/file/policy/active/specialty/SRI-International-Voting-Guidelines.pdf?v=1>

Résultats de vote et répartition des résolutions au niveau de Rothschild & Co Asset Management

Au cours de l'exercice 2023, Rothschild & Co Asset Management a émis un total de **1 511** votes d'opposition (1 338 en 2022, 848 en 2021) sur un total de **8 205** résolutions (8 347 en 2022, 7 866 en 2021), soit un taux d'opposition de **18 %** (16 % en 2022, 11 % en 2021).

Nous nous sommes opposés à au moins une résolution dans **65 %** des AG auxquelles nous avons participé (66 % en 2022, 52 % en 2021).

Les résolutions les plus contestées ont concerné :

- Les résolutions externes, avec **27 %** de votes contre, et qui ont représenté plus de 4 % du nombre total de résolutions ; et
- Les Rémunérations des dirigeants et des salariés (hors actionnariat salarié), avec **24 %** de votes contre.

Type de Résolution	Votes Pour	Votes Abst.	Votes Contre	Total	% contre
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	2 607	772	5	3 384	22,8 %
Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions	929	205	0	1 134	18,1 %
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	1 017	330	4	1 351	24,4 %
Actionnariat salarié	132	1	0	133	0,8 %
Formalités et autres motifs	1 731	103	4	1 838	5,6 %
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	264	100	1	365	27,4 %
TOTAL	6 680	1 511	14	8 205	18,4 %

Résolutions « Say on Climate »

En 2023, nous nous sommes, par ailleurs, exprimés sur **10** résolutions environnementales proposées et soutenues par les managements des sociétés.

4 d'entre elles n'ont pas obtenu notre approbation (30 % de votes contre et 10 % de votes abstentionnistes sur le total des résolutions environnementales).

Votes « hors politique »

14 résolutions ont fait l'objet de votes « hors politique » durant l'année 2023.

Dépôt de résolutions externes

Rothschild & Co Asset Management se réserve la possibilité de participer au dépôt de résolutions externes. Cette option n'a pas été exercée en 2023.

Pré-déclarations de vote

258 résolutions ont fait l'objet de pré-déclarations de vote de la part de Rothschild & Co Asset Management en 2023, via la plateforme collaborative des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies.

Gestion des conflits d'intérêts

La société de gestion a une politique de conflits d'intérêts et une cartographie des conflits d'intérêts qui couvre le risque ESG.

En 2023, Rothschild & Co Asset Management n'a fait face à aucun conflit d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote.

Transparence

En sus du présent rapport annuel de vote portant sur l'entité Rothschild & Co Asset Management, nous publions également, sur notre site Internet, les rapports de vote des fonds actions labellisés ISR. Ceux-ci présentent notamment le détail des votes exercés, résolution par résolution.

En outre, le détail des votes exercés, résolution par résolution, au niveau de l'entité Rothschild & Co Asset Management, sera également rendu disponible sur notre site Internet.

2.3 L'engagement collaboratif

La participation à des initiatives de place

Rothschild & Co Asset Management a fait le choix d'adhérer à un nombre choisi d'initiatives de place, en lien direct avec nos thématiques d'investissement, afin d'être en mesure de s'impliquer pleinement dans le développement et la diffusion de bonnes pratiques.

Initiatives	De quoi s'agit-il ?
Association Française de Gestion Financière	L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. L'AFG organise une plénière dédiée à l'investissement durable à laquelle Rothschild & Co Asset Management assiste. Nous avons également été membre d'un groupe de travail sur les énergies fossiles, orchestré par l'AFG. Depuis 2023, nous participons aux groupes de travail sur les Diversités et la mixité dans les sociétés de gestion, ainsi que sur les plans de transition, la transition juste et la biodiversité en matière d'investissement.
Climate Action 100+	Climate Action 100+ est une initiative qui souhaite faire évoluer les pratiques des grands émetteurs de gaz à effet de serre de la planète. Les investisseurs parties prenantes, qui représentent un total d'actifs de plus de 68 000 milliards de dollars pour près de 700 investisseurs, demandent aux entreprises d'améliorer leur gouvernance sur le changement climatique, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur communication financière liée au climat. Rothschild & Co Asset Management a rejoint Climate Action 100+ en 2019 et a, depuis, pris part aux différentes initiatives qui ont été menées.
Coalition « Investors for a Just Transition »	La Coalition "Investors for a Just Transition" est une initiative ayant pour but d'engager un dialogue avec des émetteurs issus de certains secteurs afin de promouvoir une transition socialement acceptable vers des économies basses en carbone. Rothschild & Co Asset Management est membre fondateur d'Investors for a Just Transition depuis 2021 et prend actuellement part à une campagne d'engagement auprès de différentes sociétés. Nous sommes respectivement responsable et contributeur des groupes de travail « Alimentation et Agriculture » et « Énergie ».
Institut de la Finance Durable	Lancée en 2016 par Paris Europlace, l'initiative Finance for Tomorrow, devenue l'Institut de la Finance Durable début 2023, a pour ambition de faire de la capitale française un hub de la finance verte et durable. Rothschild & Co Asset Management a rejoint cette initiative en 2021 et a participé depuis son adhésion à différents groupes de travail portant sur des sujets divers et variés : évolution de la réglementation en matière de finance durable (« Commission Permanente Policy »), préservation et restauration de la biodiversité et du capital naturel, développement de la finance à impact, transition juste... Depuis 2023, nous participons aux groupes de travail dédiés à la méthodologie d'analyse extra-financière et à la trajectoire relative aux énergies fossiles.
FAIR	Rothschild & Co Asset Management est membre de FAIR, un collectif engagé en faveur d'une finance solidaire, promoteur du label Finansol.
Forum de l'Investissement Responsable (FIR)	Le Forum de l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi parties prenantes créée en 2001 qui a pour objet de social de promouvoir et développer l'investissement responsable et ses meilleures pratiques. En 2023, Rothschild & Co Asset Management est devenu membre de la commission « Dialogue et Engagement » ainsi que du groupe de travail "Taxonomie sociale", et a décidé de participer à la 5 ^e campagne de questions écrites aux entreprises du CAC 40.
Net Zero Asset Managers Initiative	La Net Zero Asset Managers initiative (NZAMI) est un regroupement de gestionnaires d'actifs engagés à atteindre l'objectif Net Zero d'ici ou avant 2050, en ligne avec une trajectoire 1°5 C, ainsi qu'un objectif intermédiaire additionnel de réduction de 50% des émissions de CO ₂ à horizon 2030. Rothschild & Co Asset Management a rejoint l'initiative en 2021 et a publié ses objectifs en la matière en novembre 2022 : détenir 75 % de sociétés ayant des objectifs alignés avec un scénario 1,5°C en 2030, au sein du panier d'actifs détenus au travers de nos fonds ouverts de gestion directe.
Pledge for the development of impact finance	Dans le cadre de sa participation au GT sur la Finance à impact de l'Institut de la Finance Durable, Rothschild & Co Asset Management a signé en 2021 une déclaration de soutien au développement de la finance à impact.
Tribune "Say on Climate" du Forum pour l'Investissement Responsable	En 2022, et à nouveau en 2023, Rothschild & Co Asset Management a signé deux tribunes du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) en faveur de la généralisation d'un "Say on Climate" exigeant.
United Nations' Principles for Responsible Investment	Les Principes pour l'Investissement durable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Ils incitent les investisseurs à intégrer les thématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion. Signataire depuis 2011, Rothschild & Co Asset Management répond annuellement au questionnaire des UN PRI. En 2024, Rothschild & Co Asset Management a intégré le groupe de référence francophone des UNPRI et la commission sur la réglementation durable.

2.4 L'engagement auprès des prestataires de données externes

La disponibilité, la comparabilité et la fiabilité des données ESG divulguées par les sociétés constituent des enjeux majeurs pour les investisseurs et les autorités de régulation. Les travaux actuellement menés par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et l'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG), entre autres, ont vocation à répondre à ces problématiques de longue date.

Dans l'intervalle, nous échangeons régulièrement avec les prestataires de données externes afin de mettre à l'épreuve la robustesse de leurs méthodologies et la qualité des informations qu'elles mettent à notre disposition. Nous assimilons ce dialogue à de l'engagement dans la mesure où nous les sensibilisons sur **les besoins croissants et de plus en plus spécifiques des investisseurs** et contribuons à l'amélioration de leurs offres.

Soucieux du caractère lisible de nos stratégies d'investissement durable et de nos reportings, nous cherchons également à nous doter d'outils pouvant offrir des perspectives nouvelles et différenciantes à notre gestion tout en étant susceptibles de s'articuler avec ceux dont nous disposons déjà. En 2023, nous avons ainsi, à nouveau, rencontré plus d'une dizaine d'acteurs de l'écosystème de la donnée ESG.

En outre, nous avons également interagi à **près de 40 reprises** avec notre principal prestataire au cours de l'année 2023, afin de questionner certains aspects de sa méthodologie ou encore l'exactitude des données qu'il collecte auprès des sociétés. Par ce biais, nous souhaitons encourager une collaboration plus étroite entre notre principal prestataire de données externes et les sociétés, qui est non seulement souhaitable mais également possible en préservant l'indépendance de chaque partie.

Dans une démarche de formalisation, et compte tenu de l'intensification de notre dialogue avec les fournisseurs de données externes, nous avons mis en place, courant 2023, un « **Comité prestataires** », coordonné par l'équipe ESG & Analyse financière, avec la participation des équipes de Gestion des risques et de Conformité. Le Comité se déroule sur une fréquence biannuelle et a pour objectif de :

- Suivre les partenariats avec les différents fournisseurs de données, en particulier la qualité de la donnée et la bonne intégration de la donnée dans nos outils internes ;
- Entretenir la cartographie des flux de données ESG ;
- Assurer la veille concurrentielle et aligner la prospection de potentiels prestataires avec la génération d'idées et les besoins nouveaux, sur la base de critères de sélection prédéfinis.

13

Acteurs de l'écosystème de la donnée ESG rencontrés en 2023

39

Interactions avec notre principal prestataire de données externes en 2023

2.5 L'engagement auprès des instances de régulation et de certification

Nous participons ponctuellement à des consultations publiques visant à recueillir les retours d'expérience, bonnes pratiques et axes d'amélioration formulés par les parties prenantes du cadre général de la finance durable. En tant que gestionnaire d'actifs et investisseurs, nous sommes au premier plan de l'application de ces règles, qu'elles soient réglementaires ou adossées à des labels durables. C'est pourquoi nous pensons qu'il est de notre rôle de venir apporter technicité, réalité opérationnelle et pragmatisme à la table des discussions de ces instances de régulation et de certification.

Au cours de l'année 2023, nous avons ainsi répondu aux consultations publiques suivantes :

Instance	Description	Sujets abordés
Commission Européenne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision des principes fondateurs du règlement SFDR (texte de « niveau 1 ») 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revue des exigences actuelles (utilité et compréhension par les investisseurs, clarté des concepts, coûts relatifs à la mise en œuvre) ■ Articulation avec d'autres législations européennes, principalement la Corporate Sustainability Reporting Directive (« CSRD ») et la Taxonomie ■ Modifications potentielles des obligations de transparence et d'information, aux niveaux « entité » et « produit » ■ Refonte éventuelle du système de classification des produits financiers : <ul style="list-style-type: none"> ▫ Option n°1 : Clarifier la distinction entre produits financiers « article 8 » et « article 9 », et introduction de garanties minimales ▫ Option n°2 : Catégoriser les produits financiers selon leurs stratégies d'investissement
Commission Européenne & Autorités Européennes de Surveillance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision des modalités d'application des normes techniques réglementaires (« RTS ») SFDR (texte de « niveau 2 ») 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Principales incidences négatives (« PAI ») ; ■ Objectifs de décarbonation ; ■ Définition des investissements durables et principes « Do No Significant Harm » (« DNSH »)
Comité du Label ISR	<ul style="list-style-type: none"> ■ Refonte du cahier des charges (« Référentiel »), initiée à la demande du ministère de l'Economie et des Finances 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcement des exigences de sélectivité et maintien du caractère généraliste du Label ISR ■ Introduction d'une exigence systématique de double matérialité ■ Intégration de la dimension climatique dans le socle du Label ISR
Label Towards Sustainability	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision du cahier des charges (« Référentiel »), initiée par la Fédération belge du secteur financier (Febelfin) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du niveau d'ambition du Label Towards Sustainability et renforcement des exigences ■ Alignement des exigences avec certains concepts introduits par le règlement SFDR

2.6 Communiquer sur nos convictions durables

En 2023, Rothschild & Co Asset Management a accentué ses efforts de communication auprès du grand public, en lien avec ses thématiques d'investissement durables et son actualité. Dans un objectif d'information, de pédagogie et de promotion de nos initiatives durables, nous avons participé à des **tables rondes**, organisé des **événements** et augmenté notre présence dans les **médias traditionnels** ainsi que sur les **réseaux sociaux**.

10 événements dédiés



Les Rencontres ESG

Un ADN de transition, un objectif de performance

Peut-on opter pour une démarche durable et investir dans tous les **secteurs** et toutes les **zones géographiques** ? Un questionnement au cœur de notre **démarche de transition** et notre **processus de création de valeur**.




Les Rencontres ESG

Comment maintenir le cap de la transition ?

Si au niveau mondial, les ambitions n'ont pas changé, s'engager en faveur de la **transition** n'a jamais semblé si compliqué.

Manque d'**homogénéité**, complexité **réglementaire**, **divergences** de part et d'autre de l'Atlantique... quels repères pour l'investisseur ? Que retenir de ce premier semestre ? Comment déceler les principales **opportunités** ?

30 Posts LinkedIn

9 Articles / Documents

2.7 Les parts de partage et les partenariats associatifs

Nous avons fait le choix de matérialiser nos convictions en finançant plusieurs associations, via des parts de partage créées spécifiquement à cet effet, ainsi que via 1% pour la planète France.



Rothschild & Co Asset Management est membre du comité de soutien et mécène de l'expédition Polar POD de Jean-Louis Etienne



- Ce projet scientifique vise à explorer le très méconnu océan Austral grâce à un navire révolutionnaire
- L'expédition poursuit 4 axes de recherche
 - Les échanges atmosphère océan
 - Une surveillance de l'océan Austral par télédétection satellite
- Un inventaire de la faune marine
- Mesurer les impacts anthropiques
- Nous avons signé une convention de mécénat avec Polar POD pour une durée de cinq ans et reversons une partie des frais de gestion de nos fonds "Net Zero" pour financer cette expédition

Les fonds R-co 4Change Net Zero Equity Euro & R-co 4Change Net Zero Credit Euro reversent 0,15% par an de frais de gestion à l'association Océan Polaire pour contribuer au financement de l'expédition Polar POD.

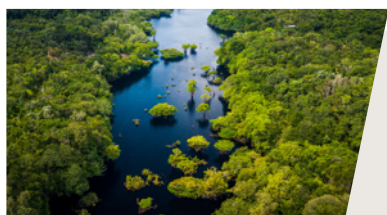


Partenariat avec Café Joyeux, première famille de cafés-restaurants solidaires engagés dans l'inclusion des personnes en situation de handicap mental ou cognitif



- L'ensemble des bénéfices de cette entreprise-solidaire participe à l'ouverture de nouveaux café-restaurants et au recrutement d'équipiers en CDI
- En tant que fonds de partage R-co 4Change Inclusion & Handicap reverse une partie de ses frais de gestion à Café Joyeux
- Une part *early bird* reversant l'intégralité des frais de gestion est proposé aux investisseurs pour les 50 premiers millions d'euros souscrits
- Nous offrons à nos collaborateurs la possibilité de passer des commandes de café à tarifs préférentiels

R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity reverse annuellement entre 0,44% et 0,25% de ses frais de gestion à Café Joyeux en fonction de la part concernée (excepté pour la part *early bird*).



Rothschild & Co Asset Management est membre du mouvement 1% pour la planète France



- 1% pour la planète est un mouvement mondial porté par des entreprises qui ont décidé de faire don d'1% de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement

Depuis 2022, 1% du Produit Net Bancaire de la gamme de fonds 4Change est reversé à des projets sélectionnés par 1% pour la Planète.

2.8 L'engagement de nos collaborateurs

Impliquer toutes nos équipes dans la concrétisation de notre approche de durabilité

Dans l'environnement dynamique et en constante mutation de la finance durable, nos collaborateurs jouent un rôle essentiel dans le déploiement opérationnel de notre approche de durabilité. Au cœur de la stratégie de Rothschild & Co Asset Management, le développement d'une offre de produits toujours plus durables mobilise au quotidien de nombreuses fonctions au sein de notre organisation.

1. Inciter financièrement nos collaborateurs

Une politique de rémunération intégrant des objectifs ESG

Depuis 2021, Rothschild & Co Asset Management a revu sa politique de rémunération en application des exigences de la réglementation SFDR. Le respect des engagements ESG fait partie des **objectifs des gérants** et contribue à l'analyse de la performance sans donner de quantification. Pour l'exercice 2023, pour l'ensemble des collaborateurs de Rothschild & Co Asset Management, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de Rothschild & Co Asset Management font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire, pertinent et en adéquation avec leur métier.

2. Former nos collaborateurs sur les concepts de la finance durable

Des forums de discussion périodiques

L'équipe ESG & Analyse Financière anime sur **une base mensuelle ou trimestrielle** des forums de discussion avec nos équipes commerciale et de gestion (actions, taux, multigestion...). Identification de besoins propres à une expertise de gestion, idées nouvelles (qualité des *reportings* ESG et des présentations commerciales...), demandes de clarification (méthodologie d'analyse ESG, indicateurs ESG, réglementation, etc.), retours d'expérience... ces espaces d'échange sont précieux et permettent d'**avancer ensemble**.

Des comités pour piloter nos actions

Le management de Rothschild & Co Asset Management, l'équipe ESG & Analyse Financière, ainsi que les équipes marketing, des risques et de la conformité, se réunissent sur une **base bimensuelle** afin de **piloter, valider et concrétiser la mise en œuvre de nos chantiers prioritaires** (gestion des données ESG, mise en conformité avec la réglementation, lancement de nouveaux produits, pilotage des investissements durables, suivi des engagements "Article 29 LEC"...).

Des formations ESG proposées et délivrées en interne

Au cours d'une année riche en actualité (réglementation européenne sur la finance durable, éclatement de la guerre en Ukraine, crise énergétique en Europe, COP 27 à Sharm el-Sheikh en Egypte, COP 15 sur la biodiversité à Montréal, première entrée en application de l'article 29 de la loi Énergie-Climat...), nos équipes commerciales et de gestion, comme nos clients, se sont vus dispenser **près de 50 sessions de formation** par l'équipe ESG & Analyse Financière.

Fait notable en 2022, tous les collaborateurs du Groupe ont été invités, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement, à suivre une série de formations proposées par la **Rothschild & Co Sustainability Academy**, une plateforme en ligne développée par AXA Climate, permettant de comprendre les fondamentaux scientifiques derrière de la notion de transition durable. Celle-ci se concentre sur des sujets clés environnementaux tels que la biodiversité, le changement climatique, l'épuisement des ressources naturelles et leurs impacts sur les sociétés et l'économie, et est enrichi de nouveaux sujets sur l'ensemble des priorités ESG du Groupe.

Enfin, tous les collaborateurs de Rothschild & Co Asset Management ont participé à un atelier inspiré de la **Fresque du climat**, association loi 1901 français fondée en 2018 dont l'objectif est de sensibiliser le public au changement climatique.

Des formations ESG certifiantes

Rothschild & Co Asset Management encourage ses collaborateurs à suivre des formations, notamment certifiantes, dans le domaine de la finance durable. Un nombre croissant de nos collaborateurs ont, à titre d'exemple, bénéficié d'un financement et obtenu avec succès la **"Certification AMF Finance Durable"**, le **"Certificat ESG Analyst" (CESGA)**, délivré sous l'autorité de l'EFFAS (European Federation of Financial Analysts Societies) et proposé par la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), ou encore le **"Certificate in ESG Investing"** du CFA Institute.

3. Favoriser la collaboration transversale et le partage d'informations en interne

Une lettre d'information ESG

Chiffres saillants, évolution de la réglementation, actualités des émetteurs et des acteurs de la finance durable... nos collaborateurs restent en permanence informés et reçoivent sur une **base hebdomadaire** une lettre d'information ESG produite par l'équipe ESG & Analyse Financière.

Le développement d'une plateforme interne de recherche financière et ESG

En 2022, Rothschild & Co Asset Management a initié le développement d'une plateforme interne de recherche financière et ESG, en collaboration avec ResearchPool. Elle a vocation à voir prochainement le jour et permettra de centraliser l'ensemble des informations relatives à l'analyse financière et ESG des émetteurs (recherche du *sell-side*, dossiers d'investissement réalisés par nos analystes, notations et données ESG, actions d'engagement), de faciliter leur lecture et leur partage, ainsi que de simplifier le reporting en bout de chaîne.

Faire de notre engagement un levier de sensibilisation de nos collaborateurs via R&Co4Generations

Au-delà de la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement responsable, nous contribuons à une économie durable grâce à des actions engagées concrètes.

Pour se faire, nous nous appuyons sur R&Co4Generations, la fondation du groupe créée en mai 2021, pour mobiliser l'ensemble des collaborateurs ainsi que les expertises métiers. La mission principale de R&Co4Generations est de **soutenir les générations futures** en donnant aux jeunes les moyens de devenir des acteurs des changements sociaux et environnementaux. Elle soutient les initiatives qui œuvrent à la **lutte contre les effets des inégalités et du changement climatique**, en ciblant particulièrement des projets permettant de :

- développer les compétences et les talents,
- cultiver l'esprit entrepreneurial chez les jeunes,
- promouvoir l'innovation en réponse aux inégalités et au changement climatique.

Pour soutenir de telles initiatives, R&Co4Generations utilise une diversité d'outils, à savoir :

- des dons en numéraire versés à des associations et des entreprises sociales innovantes travaillant dans les domaines choisis,
- la mise en place de campagnes de collectes de fonds ciblées avec abondement de la fondation,
- des investissements à impact social visant à soutenir des solutions de pointe pour faire face aux défis sociaux et environnementaux parmi les plus urgents,
- l'offre de conseil pro-bono à travers lequel le Groupe peut partager ses connaissances et compétences professionnelles pour renforcer la résilience et la pérennité d'organisations prometteuses à fort impact,
- l'offre d'une série d'opportunités de volontariat permettant aux collaborateurs de contribuer directement et de façon tangible aux causes soutenues par la fondation.

R&Co4 Generations

27%

des **collaborateurs du Groupe** engagés dans des activités de R&Co4Generations

54

collaborateurs de Rothschild & Co Asset Management engagés dans des activités de R&Co4Generations

54

associations soutenues par le groupe dans **35** pays

Exemples de projets soutenus par la fondation R&Co4Generations et d'engagement des collaborateurs de Rothschild & Co Asset Management

Pilier Environnemental : S'engager pour le climat et la préservation du capital naturel

Noé

Noé est une association de protection de la nature et de sauvegarde de la biodiversité qui met en œuvre des programmes de conservation d'espèces menacées, de gestion d'espaces naturels protégés, et de soutien aux activités économiques qui favorisent la protection de la biodiversité. R&Co4Generations soutient le projet Lepinoc : un pilote de surveillance automatisée des papillons nocturnes. Les papillons de nuit sont des maillons essentiels de la chaîne alimentaire et jouent un rôle majeur dans la pollinisation végétale. Le projet Lepinoc s'avère crucial à notre bonne compréhension des enjeux tels que la pollution lumineuse et l'artificialisation des sols, pour une adaptation de nos pratiques afin de limiter notre impact. **Pour mettre en avant les actions de Noé, R&Co4Generations s'appuie sur une collaboratrice, ambassadrice de l'association depuis le début du partenariat.**

L'Ecole des Pôles

Témoins Polaires soutient des projets en lien avec les pôles pour comprendre et mesurer le dérèglement climatique et sensibiliser les générations futures par l'émerveillement. À travers le programme l'Ecole des Pôles, les jeunes sont informés et outillés pour s'engager au service du climat.

« L'Arctique se réchauffe 4 fois plus vite que la moyenne planétaire. Sur le terrain, j'observe des changements que nos modèles prévoient pour la fin du siècle. Tout ce qui arrive dans l'Arctique n'affecte pas uniquement cette région mais la planète tout entière. Pour que les sciences polaires aient un impact, elles doivent être communiquées, et c'est là où « Témoins Polaires » fait un travail crucial : informer les jeunes générations, les préparer à un futur bouleversé et surtout leur donner l'espoir que demain peut être meilleur si on agit dès aujourd'hui. » Heidi Sevestre, glaciologue.

Pour mettre en avant les actions de l'École des Pôles, R&Co4Generations s'appuie sur un collaborateur, ambassadeur de l'association depuis le début du partenariat.

Pilier Social : Participer au développement d'une économie plus inclusive

Bibliothèques Sans Frontières

Bibliothèques Sans Frontières (BSF) œuvre à l'international pour faciliter l'accès à l'éducation, à la culture et à l'information des personnes en situation de précarité, en leur donnant les moyens de s'instruire, de se divertir, de créer du lien et de construire leur avenir. R&Co4Generations soutient trois projets BSF depuis 2021 :

- **Hampâté Bâ** : Fruit de la collaboration entre Seybah Dagoma, avocate internationale et ex-députée française et Bibliothèques Sans Frontières, l'initiative Hampâté Bâ vise à créer, en Afrique centrale et de l'ouest, un réseau de bibliothèques scolaires "augmentées" et ouvertes à tous pour transformer positivement la société (3 espaces bibliothèques aménagés à ce jour) grâce au soutien de R&Co4Generations
- **IdeasBox4Women** : Faire de l'IdeasBox un espace dédié et sécurisé pour les femmes et filles dans le camp des réfugiés Rohingyas au Bangladesh. Le soutien de R&Co4Generations a permis à plus de 4000 femmes et filles réfugiées Rohingyas d'accéder à des programmes répondant à leurs besoins et accroître leur pouvoir d'agir.
- En France, avec le projet Pro'Pulsion les Ideas Boxes de BSF jouent un rôle essentiel dans les espaces informels et communautaires où les jeunes peuvent se retrouver et discuter de leurs aspirations et de leurs plans de carrière avec des médiateurs locaux formés. Les jeunes peuvent découvrir des formations professionnelles et les possibilités d'emploi dans leur région et se voir proposer des cours sur mesure pour les inspirer et élargir leurs horizons.

Demos

Depuis 2010, Demos s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre aux enfants des quartiers relevant de la politique de la ville ou issus de zones rurales où les institutions culturelles sont insuffisantes. Initié et coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Demos se déploie aujourd'hui sur le territoire national grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales et vise à inclure les jeunes de 7 à 12 ans en les intégrant dans un orchestre et en les équipant d'instruments.

En 2023, quatre collaborateurs ont participé au Chœur des Mécènes organisé par Demos et ont chanté accompagnés par deux orchestres Demos.

Enactus France

Enactus France accompagne et forme les étudiants à la transformation de leurs idées en actions pour construire un monde plus juste, plus inclusif et plus durable. Depuis 2012, Enactus a accompagné des milliers de jeunes à développer leurs compétences, leur savoir-être et leur savoir-faire au service de l'impact pour devenir entrepreneur de leur vie et révéler le potentiel des individus pour multiplier l'impact des organisations. R&Co4Generations soutient ce programme qui propose une expérimentation de l'entrepreneuriat social pour développer les compétences des jeunes. Grâce à cet accompagnement, les étudiants sont guidés, de l'émergence de l'idée jusqu'au passage à l'action, voire à la création d'une entreprise sociale. **En 2023, sept collaborateurs se sont engagés auprès de l'association, que cela soit à travers des sessions de coaching pour aider les étudiants dans la construction de leur projet ou un comité de sélection pour choisir le lauréat du Prix Coup de Pouce parmi une vingtaine de projets présélectionnés par Enactus sur la thématique de l'environnement.**

Entreprendre pour Apprendre

Entreprendre Pour Apprendre connecte l'école et l'entreprise pour s'enrichir mutuellement de toutes les énergies et faire grandir ensemble tous les potentiels. Cette expérience fait vivre aux collégiens et aux lycéens, à leurs encadrants et aux mentors une aventure entrepreneuriale collective qui donne à chacun le pouvoir de faire grandir ses idées et sa personnalité.

La Mini-Entreprise® est un projet concret et collectif dans lequel un groupe de jeunes expérimente l'entrepreneuriat de façon ludique et professionnelle. Le groupe va devoir construire un projet d'entreprise menant à la commercialisation d'un produit ou d'un service. À la fin de l'année scolaire, les mini-entreprises se retrouveront face un jury lors du festival national qui regroupe établissements scolaires, partenaires et mécènes. Les mini-entreprises se verront décernées différents prix, mettant ainsi en lumière leur créativité. **En 2023, cinq collaborateurs ont accompagné le programme mini-entreprises leur permettant de présenter leur projet lors du festival national.**

Grâce à la sensibilisation à nos thématiques d'investissement durables et à l'ensemble des initiatives citées ci-dessus, portées par des collaborateurs engagés, à travers le don de temps ou le financement de causes qui nous tiennent à cœur, nous souhaitons contribuer au développement **d'une société plus responsable, juste et inclusive.**

Informations aux investisseurs

Nous avons formalisé notre démarche d'investisseur responsable au travers de l'élaboration de différents documents, accessibles sur notre site internet.

Politiques / Documents généraux

- Politique ESG
- Politique d'engagement et de vote
- Politique d'exclusion relative aux armes controversées
- Politique d'exclusion relative aux principes fondamentaux
- Principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique
- Politique d'exclusion relative au secteur du tabac
- Registre des exclusions
- Politique de déclaration d'incidences négatives
- Politique de risque de durabilité en matière d'investissements
- Définition des investissements durables
- Liste des fonds ouverts respectant la Politique ESG, et de leur catégorie SFDR
- Politique RSE du Groupe Rothschild & Co
- Politique de rémunération

Documents spécifiques

- Code de Transparence des fonds 4Change de la gestion directe
- Code de Transparence des fonds 4Change de la multigestion
- Liste des fonds ouverts et de leur catégorie SFDR
- Prospectus des fonds, incluant les annexes précontractuelles SFDR pour les fonds Article 8 et 9

Rapports

- Le présent Rapport d'engagement annuel, incluant le rapport d'exercice de nos droits de vote
- Rapport Article 29 de la Loi Énergie-Climat, TCFD combiné
- Rapport de transparence des UN - PRI, disponible sur le site internet des PRI
- Reporting financier & ESG de nos fonds ouverts
- Rapports annuels des fonds, incluant les annexes périodiques SFDR pour les fonds Article 8 et 9

Il ne s'agit en aucun cas d'un document promotionnel. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Le présent document est publié par Rothschild & Co Asset Management. Il contient des opinions et des données statistiques que Rothschild & Co Asset Management considère légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat ou vente de quelconque Instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit. Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les fonds visés dans le présent document sont enregistrés et, dans les pays en question, quels compartiments ou quelles classes d'actifs sont autorisés à la vente publique. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des parts de lire attentivement la version la plus récente de la documentation légale du fonds (prospectus, DIC et rapport annuel), disponible auprès du Service Client de Rothschild & Co Asset Management et sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com, ou auprès des distributeurs du fonds. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans le fonds. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par le fonds de ses objectifs d'investissement. Les valeurs des parts sont susceptibles par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des frais. Les chiffres cités ont trait aux mois et aux années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Sources : Rothschild & Co Asset Management (ou autre si utilisation de données externes) au 29/12/2023.

Rothschild & Co Asset Management, société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 824 540 173 R.C.S Paris, ayant son siège social au 29, avenue de Messine à Paris (75008). Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'AMF sous le numéro GP-17000014.

Contacts

FRANCE

Paris

29, Avenue de Messine
75008 Paris
+33 1 40 74 40 74

SUISSE

Genève

Equitas SA
Rue de la Corrairie 6
1204 Geneva
+41 22 818 59 00

ALLEMAGNE - AUTRICHE

Francfort

Börsenstraße 2 - 4
Frankfurt am Main 60313
+49 69 299 8840

BELGIQUE - PAYS-BAS - LUXEMBOURG

Bruxelles

Avenue Louise 166
1050 Bruxelles
+32 2 627 77 30

ITALIE

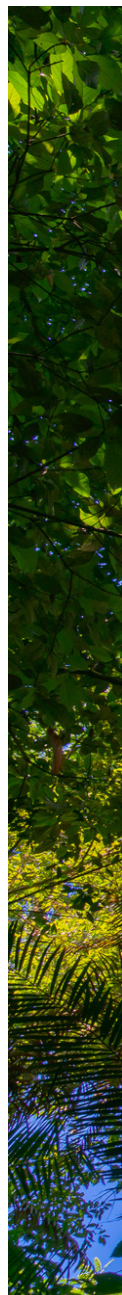
Milan

Via Santa Radegonda 8
Milano 20121
+39 02 7244 31

ESPAGNE

Madrid

Paseo de la Castellana 40 bis
28046 Madrid
+34 910 537 043



Rejoignez-nous 
sur [LinkedIn](#)

Retrouvez toutes les
informations sur
am.eu.rothschildandco.com

 **Rothschild & Co**
Asset Management